VOLUME V. WINNIPEG, MERCREDI, 28 NOVEMBRE 1917 NUMERO 29

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

Directeur: HECTOR HEROUX

Impr[illegible] publié par la
WEST CA[illegible]A PUB. CO. LTD.
61[illegible] McDermot
Téléphones Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

BLAGUE QUE CELA

Le pays se soulève, une vague de fond s'avance menaçante contre notre gouvernement de banqueroute. Ses grondements de tempête formidable se font entendre non seulement dans la province de Québec, mais encore,—et c'est ce qui inquiète nos ministériels, — dans les provinces anglaises. C'était la semaine dernière les 500 fermiers de Perth, Ontario, réclamant de la main-d'oeuvre, c'est aujourd'hui l'affirmation énergique de 700 autres fermiers ontariens qu'ils ne pourront plus cultiver leurs fermes si on prend leurs fils, c'est un peu dans toutes les provinces anglaises le mécontentement de fermiers réduits à vendre à sacrifice de beaux établissements agricoles ou parce que leurs fils sont appelés sous les drapeaux ou parce que la rareté des ouvriers de fermes, fruit d'un recrutement intensif, ne leur permet point de trouver d'aide.

Et le gouvernement a peur... Et le gouvernement tente de rassurer les fermiers... mais dans un but électoral. Ainsi, lundi, les dépêches nous apportaient une déclaration du général Newburn, notre nouveau foudre de guerre, notre Napoléon canadien. "Aucun fils de fermier, disait-il en résumé, ne sera conscrit. Ceux qui l'ont été jusqu'ici seront rendus à la ferme". Le même jour, cependant, nous pouvions lire dans les mêmes quotidiens unionistes qui faisaient grand étalage de cette déclaration du ministre de la guerre, que la classe des fermiers n'échappait pas à la conscription. Ceux-là seuls qu'on croirait indispensables à la culture du sol se verraient accorder l'exemption. La conduite de mains tribunaux dans les provinces anglaises nous a appris ce que cela voulait dire. On a vu des possédés de l'impérialisme refuser l'exemption à pratiquement tous les fermiers qui la demandaient.

Et pourquoi pas?

Sir R.-L. Borden n'a-t-il pas déclaré que l'objet de la loi c'était de trouver cent mille hommes? Le général Newburn n'a-t-il pas dit que c'était non seulement cent mille hommes, mais deux cent et trois cent mille hommes qu'il fallait trouver? Cette conscription à outrance, n'est-ce pas toute la politique du gouvernement, n'est-ce pas le motif avoué de l'existence d'un cabinet d'union?

S'il faut cent, deux et trois cent mille hommes, si on veut absolument les obtenir, il faut conscrire, conscrire tout ce qu'il y a d'hommes validés au Canada... et bon nombre des invalides (ce qu'ont fait beaucoup de bureaux médicaux). Qu'on ne s'y trompe pas, cent, deux cent, trois cent mille hommes, cela veut dire que tous y passeront. En février prochain, ce sera l'appel de la seconde classe. Plus tard ce sera celui de la troisième classe et de la quatrième classe. Jeunes gens et pères de familles d'aujourd'hui seront conscrits. Les exemptés de toutes catégories seront rappelés, soumis à de nouvelles investigations, à un nouveau triage. Rares ceux qui échapperont. Quand tout ce qu'il y a d'hommes au pays aura été dévoré par la guerre, nos militaristes transformeront l'adolescence en chair à canon. La guerre durera quatre et cinq ans, nous prédit-on. Eh! bien, mères et pères de famille, préparez-vous au sacrifice de vos fils de dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize ans. Si la guerre dure quatre ou cinq ans, si notre pays doit continuer à fournir de la chair à canon, cela est inéluctable, toute cette belle jeunesse y passera.

—Mais le ministre de la milice nous promet que les tribunaux d'exemption ne prendront pas les fils de fermiers et que ceux qui l'ont déjà été seront retournés à leurs parents.

—Messieurs, les élections sont proches. Si le gouvernement vous fait pareille promesse, c'est parce qu'il a peur de la défaite, c'est qu'il veut capter vos votes. Commettez l'erreur de lui faire confiance, donnez-lui un mandat de quatre ans... et vous verrez ce qui surviendra. Assuré de quatre années de pouvoir, il fera, comme par le passé, fi de toutes ses promesses, de tous ses engagements. Il nous plongera de plus en plus dans le gouffre du militarisme, il arrachera à l'agriculture, déjà pauvre sous ce rapport, toute sa belle jeunesse. Qu'importeront alors les protestations, les colères des fermiers. Il aura quatre ans de vie! Il pourra bien se rire de tous ses adversaires.

Si nous voulons que cesse la conscription des ouvriers de la ferme, si nous voulons que notre pays ne soit pas irrémédiablement ruiné en hommes et en argent, il n'y a qu'une chose à faire: culbuter le gouvernement actuel, l'écraser de notre vote le 17 décembre prochain. C'est un devoir que nous imposent les intérêts supérieurs de notre pays, c'est un devoir que nous commande impérieusement l'instinct de conservation.

LA LIBERTE DE PAROLE

Elle vit de dures heures en cette crise de notre vie politique. Doherty, Sévigny, Ames, Ballantyne, contempteurs des droits du peuple, ne se peuvent faire entendre. C'est par une pluie d'oeufs gâtés que les électeurs de Dorchester ont signifié à Sévigny qu'ils ne voulaient plus de lui. A l'Ancienne-Lorette, comté de Québec la foule a même menacé de pendaison le candidat unioniste, d'ailleurs faux militaire comme Sévigny, Ballantyne et Blondin. A Kitchener, Ontario, le premier ministre n'a point su se faire écouter, tant la foule lui était hostile. Cependant qu'à Toronto, Hocken, le parangon de l'orangisme canadien, devait faire face à une avalanche d'interruptions.

Tout cela indigne le **Manitoba Free Press.** Il en prend occasion pour inviter sournoisement le public de Winnipeg à user de représailles envers Sir Wilfrid Laurier quand il y viendra en décembre.

Toute atteinte à la liberté de parole doit être énergiquement réprouvée. Elle doit l'être quels qu'en soient les auteurs. C'est ce que le **Free Press** oublie. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on attente, en ce pays, à la liberté de parole. C'est depuis le début de la guerre. Qui osera dire que durant ces trois dernières années la liberté de parole a existé pour ceux qui ne professent pas un culte à l'impérialisme anglais et au militarisme? Une troupe de militaires tenta d'assommer M. Bourassa à Ottawa. Tous les anticonscriptionnistes qui osèrent dénoncer la folie de notre militarisme outrancier ont été attaqués par les militaires. Ce fut le cas à Toronto, à London, à Kitchener, Ontario. Ce fut aussi le cas à Winnipeg. N'est-ce pas en attentant à la liberté de parole que le parlement d'Ottawa réussit à faire voter ses lois les plus exécrables?

Et l'on ose espérer qu'une aussi mauvaise semence ne donnera aucun fruit; l'on ose espérer que le mauvais désir de suivre pareil exemple, de prendre une revanche, ne surgira pas dans le cerveau des adversaires de la conscription. Ce n'est point connaître le peuple. Il suffit de lire un compte-rendu d'une des dernières assemblées tenues à Montréal pour comprendre avec quel malin plaisir il applique le baillon aux ministres qui l'appliquaient à leurs adversaires aux communes canadiennes. Il comprend qu'il attente à la liberté de parole, mais en cela se dit-il, il ne fait que suivre un exemple qui lui vient de haut, de ceux qui sont ses victimes.

La logique est une terrible chose. Elle a de formidables retours, surtout interprétée et traduite en faits par le peuple toujours un peu simpliste. Ceux qui depuis trois ans ont donné à ce pays le triste exemple de continuelles atteintes à toutes les libertés, qui ont encouragé de leurs silences approbateurs toutes les violences faites aux anti-conscriptionnistes, l'apprennent aujourd'hui à leurs dépens. Nous le déplorons sincèrement, nous souhaitons de tout coeur qu'il en soit autrement et qu'on leur accorde cette mesure de justice que, dédaigneux du droit, assurés de leur brutale puissance, ils ont refusée à leurs adversaires.

LA CONSCRIPTION

Certains tribunaux d'exemption, particulièrement ceux qui ont travaillé dans l'ouest de la Province, ont montré un zèle outré pour envoyer les fils de cultivateurs à la guerre. Nous pourrions citer ici plusieurs exemples qui prouvent le parti-pris contre les nôtres ou un manque d'intelligence qui dépasse les limites du simple bon sens. Pour le moment, nous avons plus urgente besogne à faire et nous disons aux victimes de l'étroitesse et du manque d'intelligence, de ne pas se compter pour battus, mais d'en appeler aux juges d'appel qui comprendront mieux que certains personnages bornés et fanatiques qu'il y a autre chose à faire pour gagner la guerre que d'envoyer des conscrits au-delà des mers. A quoi bon, s'ils doivent crever de faim et nous avec eux.

Il ne faut pas être plus loyal que le roi, dit-on parfois. Nous ajoutons: il ne faut pas que nos tribunaux d'exemption soient plus loyaux que Sir Borden, notre premier ministre, qui ne peut sûrement pas être taxé de manque de zèle pour envoyer des soldats en Europe. Il livrait à la presse, le 21 novembre dernier, les deux déclarations suivantes:

"D'après les rapports reçus par le Premier Ministre, il est évident que dans certains cas les tribunaux ont refusé l'exemption "quand les circonstances exigeaient clairement qu'elle fut accordée; "par exemple, dans le cas où l'exemption a été refusée à des hommes "engagés depuis longtemps dans la production agricole et sans "lesquels la production ne peut être poursuivie."

Et le Premier Ministre va plus loin; il ajoute:

"Il est évident que dans certains cas des personnes ayant légitimement droit à l'exemption **n'en ont pas appelé lorsque leur demande a été refusée.** L'appel doit se faire dans les trois jours "suivants, mais **la période d'appel peut être étendue sur demande "au tribunal d'appel ou au Ministre de la Justice.**"

Nombre des nôtres à Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Charles, à Notre-Dame de Lourdes, à Saint-Claude, à Haywood et ailleurs sont dans ce cas; qu'ils prennent les mesures nécessaires pour se protéger contre les imbéciles qui ont jugé comme des autruches. Le terme peut paraître dur. A la lumière de la déclaration du Premeir Ministre, c'est le terme le plus doux que nous puissions trouver pour nous monter à leur hauteur.

Des champs de grain sont restés à pourrir, cette année, faute de main-d'oeuvre; gare à l'an prochain, si on laisse faire ceux qui ont du patriotisme d'autruche.

Le Canada a fourni déjà 450,000 hommes sur une population totale de 7,000,000, d'où il faut défalquer une couple de millions peut-être d'étrangers qui sont réputés suspects. C'est un effort comparable à celui des grandes nations militaires d'Europe. Il ne faut pas être surpris si on ne peut toucher à ce qui reste sans courir les risques de désorganisation économique qui ne servira ni à nous ni aux Alliés.

Perdre quelque peu la tête en ce temps troublé reste explicable; mais encore ne faut-il pas la perdre complètement.

L'AVENT ET LES MARIAGES

Certains changements apportés au Droit Canon entrent immédiatement en vigueur. Ce sont ceux concernant l'Avent et la célébration des mariages.

L'Avent.—**Il disparait.** On pourra donc faire gras le mercredi, hormis celui des Quatre-Temps. La Vigile de Noël, comme avant, sera jour de jeûne.

Le Mariage.—1o. On pourra se marier en tout temps de l'année.

2o. Mais on n'aura point droit à la bénédiction nuptiale solennelle si le mariage a lieu entre le premier dimanche de l'Avent et Noël inclusivement, entre le Mercredi des Cendres et le dimanche de Pâques inclusivement.

3. Pour avoir droit à la bénédiction solennelle durant ces deux époques, il faudra obtenir l'autorisation de l'évêque.

"Le Manitoba" denonce le Candidat Unioniste de Springfield

Sa Candidature est une insulte. Il faudrait n'avoir point de coeur pour lui donner notre vote.

M. R.-L. Richarson, directeur de la **Tribune** de Winnipeg, a imposé sa candidature aux électeurs de Springfield avec le gracieux appui des gérants de l'organisation unioniste du Manitoba. Cette nomination est de la part de Richardson et de ces messieurs non seulement une effronterie, mais une insulte jetée à la face de toute la population française de ce comté. Et dire que c'est au moment où l'on nous parle d'union qu'une telle comédie — il vaudrait peut-être mieux dire tragédie — se joue avec une froide impudence, sans le moindre souci des sentiments les plus délicats et les plus sensibles de tout un peuple. C'est vraiment à croire que l'affront a été calculé et voulu.

R.-L. Richarson n'appartient réellement à aucun clan politique. Personne n'a pour lui aucune sympathie. Mais il est propriétaire d'un journal, on croit avoir besoin de son concours. Il pourra crier plus fort son patriotisme, s'il est candidat; on le déverse sans plus de cérémonies sur le comté de Springfield. La moitié du comté est composée de ceux qu'il a insultés toute sa vie. Quelle chance! Il pourra en manger à son gré du français et du catholique.

Eh bien, qu'il y aille — et ne se gêne pas — cette fois il en crèvera.

Encore une fois nous le répétons. La population canadienne-française de ce pays est aussi loyale à la cause des alliés que n'importe laquelle. Elle est prête à faire son devoir et pour ne parler que de ce que nous savons, la population française de l'Ouest a contribué sa juste part dans l'enrôlement volontaire qui s'est fait jusqu'à présent. Mais nous refusons de nous faire mener avec le fouet.

Richardson a de tout temps été un ennemi invétéré de tout ce que nous idéalisons et vénérons: il nous a insultés brutalement dans nos principes religieux et dans notre foi nationale. Il a voulu se faire un piédestal sur le fanatisme étroit et rageur, et son audace n'hésite pas aujourd'hui à venir nous demander nos votes. Il faudrait qu'un Canadien-français n'eut pas de coeur et qu'il n'eut aucun souci du respect de son sang et de sa foi pour voter pour cet ignorant et brutal fanatique. Les esprits les plus sages et les plus sérieux commencent à s'inquiéter du malaise qui envahit la société canadienne. Personne plus que nous ne déplore les violences intempestives, les exaltations frénétiques, les excès d'où qu'ils partent; mais si nous voulons vivre, et nous vivrons, qu'on ne l'ignore pas — il nous faut assez de fierté de race pour lever la tête devant l'injure.

On peut être fidèle à son Roi, tout en étant fidèle à son sang et à sa foi. Nous voulons être respectés, comme nous y avons droit. Voilà tout. Le plus tôt s'en rendront compte ceux qui aspirent aux honneurs publics, le mieux ce sera pour eux et notre pays. Le candidat unioniste dans Springfield est un de ceux qui, par ses écrits et ses discours, a le plus fait pour geler l'enthousiasme, décourager les bonnes volontés, arrêter la marche harmonieuse et briser l'accord des différents peuples qui désirent vivre en paix sous le drapeau de la confédération; et dans un moment de crise comme celle que nous traversons en ce moment, on n'hésite pas à jeter dans nos rangs ce brandon de discorde dont la vie n'a eu qu'un but — démolir et attiser le feu des passions de race et de religion — et l'on sera surpris ensuite de constater des sursauts de colère, on feindra de ne pas comprendre l'indignation non pas seulement permise, mais obligée d'un peuple vilipendé, outragé et calomnié.

Eh bien, non, nous ne voulons pas d'un Richardson comme représentant et nous ne l'aurons pas.

Le **Manitoba** s'est déjà déclaré pour l'Union. Nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons dit. Nous dirons de nouveau que l'Union est nécessaire à cette heure grave non seulement dans l'histoire canadienne, mais dans l'histoire du monde entier. L'Union cependant ne saurait se faire franche et solide, si elle n'est basée sur l'honneur et le respect. Faudrait-il penser que des candidatures comme celle de Richardson sont imposées pour forcer l'élément français à faire bande à part et permettre aux fauteurs de discorde de soulever les passions populaires en criant au manque de patriotisme des Canadiens-français. Nous ne voulons pas le croire, car si cela était, ce serait un crime.

Nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour parler de la sorte que nous nous sommes toujours tenu du côté de l'ordre, du côté du devoir à accomplir vis-à-vis l'Angleterre et la cause des Alliés. Nous avons maintes fois pris position clairement et bravement pour les principes et les idées que nous jugions les meilleurs, les plus sages et les plus sûrs pour l'avenir de notre peuple et de notre pays. Nous n'avons jamais cherché les succès faciles et passagers, nous n'avons jamais appelé à la passion populaire; nous avons toujours combattu avec fermeté mais loyalement les idées que nous avons cru fausses chez nos compatriotes même au risque de notre popularité et très souvent, nous le savions, au regret de nos meilleurs amis. Nous l'avons fait parce que nous croyions faire notre devoir. Mais nous n'avons jamais et nous ne demanderons jamais à nos compatriotes d'abdiquer leur honneur et leur légitime fierté nationale.

Voter pour Richardson serait à nos yeux cette abdication, et puisque l'on n'a pas eu la décence de nous offrir un monsieur plus présentable, nous considérons sa candidature comme un défi à ce que nous avons de plus cher, notre langue et notre foi.

Que personne ne soit surpris de la défaite de Richardson, le soir de l'élection.

Il sera écrasé non seulement par le vote français, mais par un vote sérieux de tous les Anglais qui ont l'avenir du pays plus à coeur que les machinations obscures de cet ignorant et encombrant personnage. Quant à son adversaire, M. Charette, nous voulons croire qu'il sera au parlement en faveur des mesures qui devront assurer le bien-être et les secours nécessaires aux frères d'armes qu'il a laissés là-bas sur les champs de bataille et dans les trenchées.

M. LAMARCHE A M. SEVIGNY

L'ancien député de Nicolet répond à certaines remarques du ministre à son sujet.

M. Paul-Emile Lamarche, attaqué ces jours derniers par M. Sévigny, à son assemblée de Westmount, lui adresse aujourd'hui la piquante lettre ouverte suivante:

A l'honorable Albert Sévigny,
Ministre des contributions indirectes.

Monsieur,

Depuis quelque temps, j'ai dû m'occuper de choses pas très propres. Votre dernier discours ne pouvait mieux tomber.

La feuille de les Tarte vient de m'apprendre votre rapide passage dans la salle Victrola à Westmount. Ça a été une grande surprise pour plusieurs qui vous croyaient à l'école militaire de Kingston.

Le journal auquel vous avez fourni le texte soigneusement préparé de votre improvisation vous a joué le mauvais tour de le publier. Le "lecteur exclusif" lui-même ne sait maintenant que vous avez encore mis les pieds dans les plats.

Si vous vous étiez borné à débiter sottises et âneries personne n'en aurait fait la remarque, tout le monde s'y attendait. Du reste, à Westmount, on est assez délicat pour ne pas souligner les défauts naturels. Après tout, ce n'est pas votre faute et comme le disait un de vos plus fervents admirateurs: "It is most unfortunate".

Mais non, vous avez voulu y aller de votre petit camouflage. Vous avez espéré cacher aux gens que vous êtes un imbécile en éclaboussant quelqu'un. Vous vous êtes lancé dans une flaque d'eau sale sans ralentir, telle une "Ford" qui ne veut pas qu'on voie son numéro.

Les faussetés que vous avez dites sur mon compte auraient pu, venant d'un autre, me faire un tort considérable. Heureusement pour moi, votre conduite publique empêche que vos paroles puissent avoir quelque créance auprès des honnêtes gens.

Quoi qu'il en soit, je désire vous démentir catégoriquement. Vous m'ayez attaqué sournoisement, à la façon d'un putois, permettez que je secoue mes hardes.

* * *

Vous prétendez que lorsque j'étais député, je n'allais presque jamais à la Chambre mais que je trouvais le moyen de toucher quand même l'indemnité de $2,500.

L'exercice de ma profession à Montréal m'empêchait, il est vrai, de consacrer tout mon temps à la politique. Néanmoins, je me suis toujours arrangé de façon à suivre les sessions de très près. Je faisais une courte apparition presque tous les soirs. De plus, si vous consultez le **Hansard** vous verrez que dans les moments psychologiques, j'étais toujours là.

Vous auriez mauvaise grâce de vous plaindre; je n'ai pas manqué un seule de vos trahisons.

Les déclarations assermentées, que j'ai toujours faites à la fin de chaque mois indiquent exactement le nombre de mes absences. Si vous croyez que ces déclarations sont fausses, hâtez-vous de le dire, le procès de "Ti Noir" achève, je m'occuperai de vous immédiatement.

Maintenant le comptable des Communes vous dira que l'on m'a retenu quinze dollars pour chaque journé d'absence non autorisée par la loi.

Au cours de la session de 1912-1913 j'ai été frappé d'une congestion de cerveau, ce à quoi, Dieu merci, rien ne vous prédispose. J'ai touché cette année-là mon indemnité entière, grâce à une loi spéciale votée par les chambres et que vous avez appuyée. J'avais toujours négligé de vous en exprimer toute ma gratitude.

Mais vous voulez probablement faire allusion à la session spéciale convoquée d'urgence pour voter les crédits de guerre, en 1914. Vous avez raison, pendant cette courte session, j'ai comme on dit, brillé par mon absence. Je me suis abstenu. A quoi bon. Monsieur Borden avait tout bâclé tout seul.

Mon chèque est encore à Ottawa: je ne l'ai jamais réclamé. Le voulez-vous? Prenez-le et offrez-vous les nouveaux disques patriotiques de la maison Victor. Je vous recommande entre autres:

Il est parti mon soldat, par Ballantyne.

Les trois couleurs, par Joe Girard,

J'ai deux grands boeufs dans mon étable, par Svigny, et

To hell with Quebec, exécuté par le choeur des win-the-war.

* * *

Vous prétendez, ensuite, que si j'ai combattu la politique du gouvernement, c'est parce qu'on n'a pas voulu me nommer sous-secrétaire parlementaire comme je le demandais.

Monsieur le ministre, vous êtes un inconscient ou un menteur.

J'ai combattu la politique des tories parce qu'elle est désastreuse, parce qu'elle est contraire à mes opinions et parce que, tout comme vous, je l'avais solennellement promis au peuple qui m'avait élu.

Je n'ai jamais postulé la position dont vous parlez, mais pendant deux ans on l'a fait miroiter à mes yeux dans le but de me corrompre. On a mis à ma portée, longtemps avant que l'on pensât à vous, des honneurs et des avantages plus grands encore.

Mais il aurait fallu trahir. Le marché ne s'est pas fait. Et je suis resté honorable si vous l'êtes devenu.

* * *

Vous prétendez, enfin, que lorsque je devins avocat adjoint de la cité de Montréal, je ne pouvais pas gagner ma vie avec ma profession.

Sévigny, parlant des avocats sans causes! Ce qu'on va rigoler, en lisant cela, au château Frontenac!

Je n'ai pas cru déchoir en devenant, il y a trois ans, l'un des avocats de la ville de Montréal. On peut y faire beaucoup de bien. Il me semble que c'est une ambition légitime que de vouloir remplir cette fonction à la satisfaction de ses associés, du public, de la magistrature et du Barreau.

Auparavant, ne vous en déplaise, j'avais toujours vécu ainsi que ma famille, des fruits de mon travail d'avocat.

Nous n'avons jamais fait une vie de millionnaires, mais nous

(Suite à la page 5)

LE COIN DES DAMES

OH! moi aussi, je voudrais aller à Rome. Depuis que je me souviens, ç'a été un peu mon rêve de tous les jours — et il a grandi avec moi — d'aller voir le Pape. Je n'ai jamais goûté rien tant que les récits lus ou entendus des audiences obtenues auprès du Père de l'humanité catholique. Plusieurs de mes amis l'ont vu sous la figure attachante d'un Pie X et m'ont dit l'impression à jamais gravée dans leur âme qu'ils en ont rapportée. La petite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus a joint ses mains sur les genoux d'un Pie IX, le suppliant, dans son ardeur généreuse pour le sacrifice de lui permettre d'entrer au Carmel à quinze ans. Tous ceux, d'ailleurs, qui ont respiré cette "pluie de roses" qui remplit la vie de la jeune sainte, ont éprouvé la même émotion en lisant cette entrevue de deux âmes si près du ciel.

Là, je viens de relire pour la dixième fois, peut-être, avec un charme toujours nouveau, une lettre que Louis Veuillot adressait à sa soeur Elise et qu'il commence ainsi: "J'ai donc vu ce bon Pape". On sent tout de suite qu'il cherchait ce bonheur-là depuis longtemps, et ce début seul suffirait pour nous révéler ce qu'il dut ressentir en se voyant aux pieds de Pie IX, attendant avec confiance l'arrêt, d'approbation ou de condamnation, qui devait tomber de ces lèvres augustes sur la cause que le grand polémiste venait lui soumettre. Je veux dire son cher journal, l'**Univers**, dans lequel ce chrétien et ses adeptes avaient à coeur le triomphe de la vérité et de la foi. C'est avec un intérêt croissant qu'on suit cette conversation intime entre Sa Sainteté et le "caro Veuillot" dans laquelle il entre une affectueuse bienveillance de la part du Père des fidèles et tant de vénération et d'humble abandon de la part d'un fils, ardent défenseur de l'Eglise. Pie IX encourage en même temps qu'il donne des conseils sages et prudents, recommandant le calme et le ménagement envers ceux contre qui il lui faut lutter ayant égard à leur caractère respectif. Enfin on s'imagine voir se pencher et sourire cette figure auguste, on croit entendre sa voix pleine de suavité, on s'identifie pour ainsi dire à la scène racontée si bellement par l'écrivain. Puis Louis Veuillot demande au Pape l'insigne faveur d'assister le lendemain à sa messe, ce qui lui est accordé avec bonté. Il communie de la main de l'illustre Pontife, on devine avec quelle indicible foi. "Le bon Dieu, dit-il, est toujours présent sur les autels, et c'est bien lui que le prêtre donne aux fidèles, mais le recevoir de Saint-Pierre, il y a un je ne sais quoi qui le rend plus présent encore..."

Veuillot aperçoit sur le prie-Dieu du Saint-Père son bréviaire qu'il ouvre et qu'il a grande envie de fourrer dans sa poche. Comment a-t-il pu résister à la tentation?... Prendre quelque objet pour en faire un souvenir d'une personne qu'on aime et vénère, dites, est-ce mal?...

Il me semble qu'il ne doit guère y avoir de bonheur plus grand sur terre que de s'approcher ainsi du Chef de l'Eglise, et je ne puis me défendre d'un sentiment d'envie bien légitime, du reste, envers ceux qui ont touché le seuil du ciel.

L'autre jour, une amie qui a vu Paris m'en disait les merveilles. J'avoue que si, un jour, j'avais la bonne fortune de traverser les mers, je me réserverais une assez longue halte dans la ville-reine aux enchantements de laquelle je ne serais certes pas insensible, mais je me hâterais d'abord vers le centre de la catholicité.

C'est un beau rêve que je vous dis là, si beau qu'il ne deviendra jamais réalité, et qui ira en rejoindre bien d'autres. Celui-là, je le regretterai plus toutefois. Vous savez bien que la vie est tissée de rêves qui forment une chaîne nous menant tous au même but. Si je ne vois pas Rome, je verrai le ciel, mais, ce n'est pas ma faute si j'aurais préféré voir les deux.

JACQUELINE DES ERABLES.

18 novembre 1917.

LE SOUHAIT DE LA VIOLETTE

Quand Flore, la reine des Fleurs,
Eut fait naître la violette
Avec de charmantes couleurs,
Les plus tendres de sa palette
Avec le corps d'un papillon
Et ce délicieux arôme
Qui la trahit dans le sillon:
"Enfant de mon chaste royaume,
Quel don puis-je encore attacher,
Dit Flore, à la grâce céleste?
—Donnez-moi, dit la fleur modeste,
Un peu d'herbe pour me cacher!"

Louis Ratisbonne.

BOUQUET DE PENSEES

Rien n'est plus capable d'ôter les bons sentiments que de montre de la défiance; il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi pour le devenir; la dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire: on est touché de la bonne opinion des autres et on ne se résout pas facilement à la perdre.

Mme de Sévigné.

* * *

La charité est le rayon de lumière qui, décomposé dans le prisme de notre vie journalière, donne toutes les vertus et toutes les perfections. L'âme simplifiée et purifiée fait le bien sans y penser; on pourrait dire qu'elle l'exhale. Les lis nous embaument sans se donner de mal pour cela.

Lucie F.-F. Goyau.

* * *

Quand on a l'âme forte, il convient de travailler, d'écrire ou de mourir.

Santa Rosa.

BRODERIE

La broderie est toujours à la mode du jour. Les derniers modèles nous démontrent de tous les genres, et il n'y a pas une toilette, quelle qu'on soit la simplicité, qui n'ait son cachet particulier de distinction, si elle porte en garniture un point de broderie à la soie, un courant de perles ou de soutache. L'effet en est très joli, et la grande variété de dessins que nous voyons empêche qu'on s'en fatigue.

La broderie orientale est très en vogue. Non seulement on en orne les robes et les blouses, mais on en trouve partout: sur les chapeaux, les bas, voire même dans l'ameublement.

Les dessins chinois sont des plus populaires, et l'on choisit pour cela un assemblage de couleurs très vives. Ils font paraître avec avantage l'union des différents tons de bleus sans que l'oeil en soit choqué aucunement. Par exemple sur une robe beige ou brune, on verra un mélange de bleu foncé, de bleu "Copenhagen", et de bleu pâle presque sans couleur. Quelquefois on y introduira un brin d'or.

La broderie toute noire sur tissus blanc est encore une autre étrangeté produite par les dessins chinois. Et c'est ainsi que sur le blanc encore, le mélange bizarre de couleurs tranchantes comme le jaune, le bleu foncé, le vieux rose, entremêlées d'or, fournit un heureux effet.

Beaucoup de ces contours chinois ressemblent à l'alphabet hiéroglyphique de cette nation, et je gagerais qu'à bien examiner tel chapeau dont la calotte en est entourée, plus d'un exilé du Céleste Empire y pourrait lire quelque adage de son pays. C'est drôle, qu'en pensez-vous?

La broderie japonaise, plus artistique va chercher ses modèles parmi les fleurs. On en fait surtout l'ornement des robes du soir.

A côté de la broderie orientale et roumaine qui est faite de laine ou de soie surtout, il y a la soutache étroite, qui contourne facilement n'importe quel dessein, et les perles qui donnent du chic au costume de rue tout comme à la robe d'intérieur. Le crêpe Georgette et le crêpe de Chine s'accaparent pourtant le capricieux agencement de perles de toutes couleurs, qui porte le double avantage d'être très admiré et de donner du corps à ces étoffes légères.

Les ceintures et pendants brodés donnent du ton à la toilette la plus simple.

Pour la brodeuse, c'est un véritable plaisir de se tenir au courant des évolutions que subissent ces fanfreluches. C'est souvent très vite fait de donner une touche de fraîcheur et de nouveauté à une toilette déjà portée quelque temps.

J. des E.

RECETTES

Mayonnaise

3 cuillerées à thé de moutarde; 1½ cuillerées de farine; ½ cuillerée de sel. Humectez d'eau, ajoutez 3 oeufs, 9 cuillerées à soupe d'eau, 6 cuillerées à soupe de vinaigre, 6 cuillerées à soupe de sucre blanc, 1 cuillerée à thé de beurre.

Faites cuire au bain mari.

A. G.

* * *

Gâteau au lait sûr

1 cuillerée à table de beurre; 1 tasse de sucre; 1 tasse de lait sur ou de beurre; 1 oeuf; 2 tasses de farine; 1 cuillerée à thé de soda; 1 cuillerée à thé d'épices.

* * *

Gâteau aux amandes

½ tasse de beurre; 1½ tasse de sucre; ½ tasse de lait; 3 oeufs; 2 tasses de farine; 3½ cuillerées à thé de poudre allemande; 1 tasse d'amandes piquées coupées fin; ½ cuillerée à thé d'essence d'amande.

Enlevez la peau brune qui recouvre les amandes, broyez-les, séchez-les et mêlez à la pâte en dernier ressort.

AU BAZAR

Je suis allée au bazar de l'Eglise du Sacré-Coeur. Il était organisé, comme tout le monde le sait, pour venir en aide à l'école de cette paroisse et il méritait de fait l'encouragement du public canadien-français.

Il y avait longtemps que je n'avais vu un bazar, et à dire vrai, j'y ai trouvé beaucoup de plaisir à défaut de beaucoup de chance. "Voulez-vous prendre un billet sur une fourrure, Mademoiselle? Sur une nappe à thé? Sur un coussin?" Et avec un vague — oh! bien vague espoir de gagner quelque joli lot, on sort des trente sous. Le résultat si satisfaisant qui a couronné ce bazar m'apprend, naturellement, que je n'hérite d'aucun bibelot, et cela ne m'enlève en rien la joie d'être allée jusqu'au fond de ma bourse que j'aurais voulu plus profonde pour mon bonheur et pour celui des charmantes vendeuses.

Savez-vous que ce doit être une chose très appréciable d'être riche riche dans des circonstances comme celle-là? Et franchement, ce n'est qu'alors que la pauvreté me pèse. Enfin, je n'y puis rien, si ce n'est que féliciter avec tout le monde les organisateurs de cette vente de charité, les donateurs qui l'ont facilitée, les dames et jeunes filles qui se sont dévouées à cette oeuvre, et qui ont déjà une part de leur récompense dans le si beau résultat qui l'a couronnée.

J. des E.

GAINS ENORMES REALISES PAR LA CIE DAVIES

Cette compagnie obtient un rendement de 80 p. c., sur le capital engagé au cours de l'exercice de 1916, d'après le rapport de la commission Henderson. — Celle-ci blanchit sir Joseph Flavelle.

Ottawa. — Les profits faits par les Compagnies William Davies, et Matthews-Blackwell, et plus particulièrement par la première, ont été exceptionnellement élevés, depuis le début des hostilités; ils ont rapporté "un rendement extraordinaire sur le capital engagé," de 80 p. c., dans le cas de la Cie Wm. Davies, au cours de l'exercice de 1916.

Telle est l'une des plus importantes déclarations faites par la Commission Henderson, dans le rapport qu'elle vient de rendre public sur l'enquête qu'elle a été chargée de faire par le gouvernement sur les affaires de ces deux compagnies. Ce rapport, préparé par M. G.-F. Henderson, C.R., et MM. A.-B. Brodie et G.-F. Clarkson, avait été tout d'abord soumis M. T.-W. Crothers, ministre du travail; et ce n'est qu'après avoir été révisé par un sous-comité du conseil présidé par M. N. W. Rowell, président du Conseil Privé, qu'il a été mis au grand jour.

Il est à remarquer que, à cause de la nouvelle loi que veut faire passer le gouvernement, il sera impossible maintenant aux compagnies de conserves, de faire des profits élevés. D'après les dispositifs de l'arrêté ministériel, les fabricants ne pourront se permettre de faire qu'un profit de 11 pour cent. Ils peuvent retenir 7 leurs gains sur l'argent placé dans la compagnie, entre 7 et 15 pour cent.

Sir Joseph est indemne

Les profits faits par la Cie Davies, suivant le rapport, s'élèvent à 80 pour cent sur le capital engagé, y compris cependant les taxes de guerre. Ces profits sont dus à une augmentation du volume des affaires, aussi bien qu'à l'accroissement du pourcentage des profits faits sur la vente. Quant à l'augmentation du volume des affaires, dit toujours le rapport, elle est due entièrement aux ventes d'exportation, principalement à celles qui ont été faites au ministère de la guerre anglais.

Au sujet de ces exportations, le rapport remarque que la Cie Davies, seule de toutes ses concurrentes, possédait depuis longtemps un prix de vente minimum. On avait laissé entendre, pendant l'enquête, que cette concession avait été obtenue des autorités anglaises, grâce à l'influence de sir Joseph Flavelle. Il n'en est rien, paraît-il. Les juges enquêteurs expriment l'opinion que sir Joseph Flavelle est indemne: qu'il n'a pris aucune part aux négociations qui ont amené cette concession.

Le rapport dit encore que le prix élevé actuel du porc au Canada, est dû à l'augmentation imposée aux fabricants de conserves sur le prix d'achat des porcs vivants.

Et quant au prix actuel du bacon, on doit se rappeler, ajoute le rapport, que le fabricant a à disposer de tout l'animal. Depuis le début des hostilités, il semblerait qu'il y eût une plus grande demande domestique pour les parties choisies, tel que le bacon. Et comme la demande pour le bacon a augmenté, la demande pour les autres parties de l'animal a naturellement diminué en proportion, rejetant aussi sur les parties employées pour fabriquer le bacon une proportion extraordinaire du prix de l'animal entier.

Le procédé "post cure"

Le rapport fait aussi grand état du fameux procédé "post cure" qu'un témoin qualifia de frauduleux au cours de l'enquête. Il étudie assez longuement les procédés employés par les différentes compagnies de conserve pour préparer le bacon afin qu'il se conserve et puisse être ensuite exporté sans risque de perte, et conclut que si le bacon qui subit le procédé du "post cure" augmente de poids, cette augmentation n'est pas plus considérable en somme que celle des autres concurrentes de la William Davies.

Les pourcentages obtenus sur les ventes des quatre dernières années, se terminant le 31 mars 1917 sont les suivants:

"Pour l'année se terminant le 31 mars, 1914, les ventes ont donné $10,774,274, dont un profit de $12,521, équivalant à 0.14 pour cent.

"Pour l'année se terminant au mois de mars 1915, les ventes ont donné $16,683,111, dont un profit de $484,631 ou 2.87 pour cent.

"Pour l'année se terminant au mois de mars 1916, les ventes ont donné $25,136,468, dont un profit de $1,335,434 ou 5.32 pour cent.

"Pour l'année se terminant au mois de mars 1917, les ventes ont donné $41,080, 632, dont un profit de $1,634,161, ou 3.99 pour cent."

Pour Lire au Foyer le Dimanche

1er DIMANCHE DE L'AVENT

(S. Luc, XXI, 25-33)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Il y aura des prodiges dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles; sur la terre, les peuples seront dans la consternation par le trouble que causera le bruit de la mer et des flots; les hommes sécheront de frayeur, dans l'attente des maux dont le monde sera menacé: car les vertus des cieux seront ébranlées. Alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. Or, quand ces choses commenceront à arriver, levez la tête et regardez, parce que votre délivrance approche. Il leur proposa ensuite cette comparaison: Considérez le figuier et les autres arbres: lorsque leurs premières feuilles paraissent, vous jugez que l'été n'est pas éloigné. Ainsi, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est proche. Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point, que tout cela ne soit accompli. Le ciel et la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point.

BOUCHES MOLLES

On parle beaucoup de notre langue par le temps qui court. Elle est à la mode.

Les uns la travaillent **con amore**, pour l'épurer, l'écheniller, la désanglliciser, nous la faire aimer, mieux écrire et mieux parler. D'autres lui consacrent leur ignorance et leurs préjugés pour la mieux haïr et nous l'arracher. Plusieurs trient ses mots, les passent au tamis, les vannent et livrent au vent les vocables parasites qui s'y collent et la défigurent. Plus d'un, continuant l'oeuvre de l'école, reprise les accrocs faits à sa syntaxe, modernise ses formes vieillottes, la rhabille à neuf, ainsi qu'une dame dont on a couvert de poussière et déchiré le manteau le long des routes.

Qu'on me permette d'y aller, moi aussi, de mon humble salut à cette grande dame. Pour la servir, je cite comme un criminel, au tribunal de ses fidèles défenseurs: —Les Pierre Homier, les Rivard, les Héroux, les Lortain, les éducateurs et tous les pères et mères de famille,—le petit Canadien qui la maltraite.

—Ce petit Canadien s'appelle Neuf-sur-Dix. Il est légion.

C'est l'enfant qui n'articule pas; à qui on n'a pas appris à articuler. C'est le demi-muet dont les mots sont des paquets de voyelles; dont la langue et les mâchoires sont restées au maillot, si on peut dire; qui continue de faire heu, heu, a-e-i-o-u, an-on-in-ou, et dont les parents, initiés, croient qu'il parle très bien parce qu'ils le devinent, comme la chèvre devine les chevrotements de ses biquets.

Il ne s'agit pas, faut-il le dire, afin de forcer ces enfants à détailler leurs sons confus, de distinguer pour eux entre muettes, liquides, labiales, gutturales, et de leur donner un cours d'élocution. Evidemment non, puisque les leçons doivent commencer même dans les familles du peuple et s'adresser aux tout petits. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir quinze ans ni le génie d'un Mounet-Sully pour découvrir, du moins en pratique, que les consonnes marquent le trait distinctif des mots. C'est sur elles que l'organe donne son coup de marteau. Et c'est ce coup de marteau qui fait que l'oreille ne s'y trompe pas.

* * *

Au surplus, un maître d'école intelligent s'apercevra vite, s'il ne le sait déjà, qu'un langage ainsi marqué à coups de consonnes doit être parlé à coups de volonté et que ces coups répétés de volonté développent l'énergie et affermissent le caractère — chose peu superflue en éducation. "Entre la langue et le caractère d'un peuple, disait Leibnitz, il y a la même relation mystérieuse qu'entre la lune et la mer." Je n'ose pas imaginer ce que Leibnitz aurait pensé de la veulerie de notre peuple, s'il avait entendu l'articulation veule et les syllabes flasques et vaincues, sorties des bouches molles de nos jeunes gens.

Un enfant qui marque nettement la différence entre un p, un d, un b, un v, un l et un m, manifeste déjà de la fermeté, de la décision. Il prend parti. Ce n'est pas ceci, c'est cela qu'il veut dire! Il impose sa volonté aux mots; il l'imposera bientôt aux choses, il l'imposera aux hommes. C'est un caractère. C'est lui qui veut mener, qui mène, qui mènera partout, tous ces êtres de gélatine, camarades informes dont la bouche s'ouvre pour ne laisser échapper que des bruits, qui parlent, interpellent leurs parents, répondent et crient avec des syllabes de jeune corneille affamée.

L'un de nos Pères irlandais me disait, l'autre jour, qu'il trouve la même mollesse chez ses élèves.

On dirait que la plupart de nos enfants, si vifs et si agiles pour tout le reste, ont la mâchoire, la langue, le gosier, les organes du langage ankylosés. Ils ressemblent aussi peu sur ce point aux petits Français, que le **Parisian french** des **High schools** ressemble à celui de Paris, et que nos hâbleurs de hustings ressemblent à Albert de Mun. Ils ont, semble-t-il, la langue empâtée — avec un paquet d'ouate dans la gorge.

Quand les élèves de l'admirable professeur qu'était notre vieux P. Grenier ne martelaient pas assez vaillamment leurs syllabes, il leur demandait, martelant lui-même ses mots comme sur une enclume: "Avez-vous du poil dans la bouche?" Et comme il était Canadien jusqu'aux ongles, il ajoutait quelquefois: "Contentez-vous d'en avoir aux pattes!"

Ecoutez bien causer nos enfants — et souvent de grands enfants, et souvent de vieux enfants — ou regardez-les jouer. Si vous n'êtes pas initiés à leurs enfilades de commandements, d'appels, de reproches, d'injures, vous n'y comprendrez rien. Non pas à cause de l'argot ou des anglicismes; mais parce que toutes ces assonances, criées souvent à tue-tête, sortent de ces bouches pâteuses en mots amputés de leurs consonnes, en gammes de couacs, en langage d'agneau bêlant après son lait.

Essayez d'épeler le verbe **envoyer**, dont un joueur de crosse se sert pour ordonner à un camarade de lui lancer la balle: **aoueie! haoueie! enouiei!** Il n'a pas le courage de prononcer le v. Ce v-là le gêne; il passe mal à travers la ouate.

Fites dire leurs noms à des écoliers, le jour d'une rentrée des classes. Vous aurez droit de vous féliciter, si, après deux ou trois reprises pour chacun, vous arrivez à savoir comme ils se nomment. Ce n'est pas timidité ou de ce qu'ils parlent trop bas, non; mais ils ont, là, la bouche ouverte, avec l'air que ça donne, inhabitués à fermer et à ouvrir les lèvres pour séparer les syllabes et leur faire rendre leur son propre. Le maître demande:

—Veux-tu me dire ton nom, mon enfant?

—Oueh.

Il y a dans **oui** un i qu'il n'a pas l'énergie de pincer pour le faire résonner.

—Eh bien, dis-le moi, ton nom. L'enfant remue mollement l'organe ouvert, d'où sortent des voyelles sans physionomie.

—Comment? reprend l'instituteur d'un ton encourageant; prononce ton nom comme il faut.

Nouveaux sons, comme de la bouche d'une poupée allemande, quand on lui pèse sur le ventre.

Avec ces voyelles collées les unes aux autres, le maître, au meilleur de sa connaissance, écrit des noms abracadabrants: **Olion** pour Napoléon, **Oie** pour Lavoie, et... n'importe quoi!... Greluche pour Laframboise.

* * *

Il en va de même pour d'anciens enfants. Plus d'un professeur s'époumonne, et des douzaines de nos orateurs s'égosillent et nous étourdissent pour arriver juste à n'être pas compris. Le jeu vraiment ne vaut pas la chandelle. Hier encore, j'assistais à un discours dans une petite salle d'une acoustique étrange et merveilleuse. Il eût suffi d'un filet de voix, nette, ponctuée, volontaire et précise, avec des mots bien détaillés, pour y être, sans fatigue pour personne, parfaitement entendu. L'orateur, au contraire, épuisé, s'épongeant, toute sa machine respiratoire en feu, tous ses tuyaux ouverts, réussit à nous laisser l'impression compatissante de ses sueurs, de ses gestes d'athlète et de sa puissance gutturale, avec le regret de tout ignorer de la cause si belle pour laquelle il s'était condamné à un pareil martyre.

Il m'est arrivé cent fois, pendant des missions, de prendre des noms pour la ligue du Sacré-Coeur. A l'avance, je demande à tous de parler distinctement. De braves paroissiens, solides, beaux timbres de baryton, s'approchent et se nomment à tour de rôle. Et comme d'ordinaire je n'y comprends rien: "Pardon, dis-je, vous...? — Ils répètent, plus haut, plus fort. Souvent, à la troisième répétition, c'est un cri. Après le cri, ne voulant pas pousser plus haut — dans l'église, c'est toujours gênant — je recours au morcellement du nom; je procède par partie, afin d'arriver au tout.

—S'il vous plait, monsieur, vous avez dit: Por... Porte... Porte... quoi?

—Portelance!

—Ah! fort bien, fort bien. Quel

(Suite à la page 5)

Autour de la Ferme

POUR AVOIR DES OEUFS EN HIVER

Un collaborateur agricole de **l'Action Catholique** regrette le trop peu d'importance que les cultivateurs de la province de Québec semblent attacher à l'alimentation des volailles durant l'hiver. Nos fermiers du Manitoba n'encourent-ils pas un peu ce reproche? Combien d'entre eux ont à l'heure actuelle des poules pondant bien et profitent du haut prix du marché? A Winnipeg, les oeufs frais se vendent soixante sous la douzaine.

Mais pour avoir des oeufs en hiver, il faut nourrir ses poules en conséquence. Et c'est la leçon que prêche le collaborateur de l'**Action Catholique**:

"Il est réellement regrettable de constater la trop petite importance que nos cultivateurs de la province de Québec semblent attacher à l'alimentation, qu'il faut procurer à la gent ailée durant la saison si rigoureuse de l'hiver.

"Cette négligence, sans doute un peu coupable, est souvent la source de critiques et de plaintes assez amères, qu'on laisse échapper, la plupart du temps, au détriment de l'industrie avicole, si florissante dans les autres provinces.

"Combien oublient que la poule, pour pondre en hiver, a besoin de matières végétales fraiches, pour remplacer la verdure dont elle est si friande en été. Cette verdure, outre son rôle minéralisateur, tonifie l'organisme et empêche un engraissement exagéré, en activant les fonctions du foie. En hiver, on peut suppléer à celle-ci par des feuilles de betteraves, de navets, et de choix. On peut aussi assujettir au mur, à quelques pouces du sol, des choux, des betteraves, des choux de Siam et des trognons de choux, pour que les poules picorent à leur aise. Elle peut encore se remplacer par du bon foin de trèfle haché, ébouillanté et macéré.

"Pour remplacer les insectes, les vers, les larves, etc., que la poule recherche tant en été, on ne doit pas négliger non plus de servir des matières animales. Les déchets des abattoirs, des boucheries et les os broyés constituent une nourriture animale convenable et économique. Les vieux chevaux, et toutes les bêtes, que l'on abat, peuvent être servis au poulailler, pourvu que leur chair soit saine.

"Les matières minérales se donnent au poulailler sous forme de coquilles d'eoufs, d'huitres, de calcaire, de plâtre ou vieux mortier, d'os moulus, de charbon de bois et de gravier.

"Le gravier joue un rôle mécanique dans la digestion en aidant à la trituration des aliments dans le gésier."

RATION FAVORABLE A LA PONTE

Que faut-il donner à nos poules pour aider à la ponte? M. Antonio Mathieu, du service d'aviculture provincial de Québec, répond à cette question pour le bénéfice des lecteurs de l'**Action Catholique.** Nous croyons bon de reproduire cette réponse; plusieurs de nos lecteurs en pourront tirer profit. La voici:

"Il ne serait pas sage de poser des règles trop strictes, car il il y a beaucoup de systèmes qui se valent ou à peu près, lorsque les poules sont d'une lignée de bonne pondeuse.

"La méthode suivante semble être recommandable à cause des bons résultats qu'elle donne.

"Matin: Cinq (5) poignées de grains, éparpillés dans la litière, qui doit toujours recouvrir le sol du poulailler. Avec le grain ainsi semé dans la litière, les poules travaillent toute la journée, ce qui leur est naturel, instinctif, ce qui les protège aussi contre le froid.

"Midi: Pâtée composée d'une partie de luzerne ou de foin de trèfle haché, une partie de choux de Siam hachés, une partie de blé, de farine d'avoine et de blé-d'Inde; le tout mélangé aux déchets de cuisine et de table. On peut ajouter une cuillerée à thé du mélange suivant, mais pas plus d'une cuillerée à thé pour 15 poules: 1 partie de gingembre, 1 partie de moutarde, ½ partie de poivre rouge, ½ partie de quinquina et 1 partie de souffre. La pâtée est donnée assez épaisse pour qu'elle s'émiette et doit être aussi chaude que possible.

"Si l'on n'a pas de déchets de cuisine, on fait tremper la luzerne ou le trèfle, une douzaine d'heures dans le l'eau chaude, et on assèche ensuite ce trèfle avec de la moulée. On donne assez de cette pâtée pour que les volailles puissent se rassasier en 15 ou 20 minutes, puis on enlève ce qui reste. Cette pâtée leur est servie trois fois par semaine. Les autres jours, nous servons des os broyés et une viande quelconque (le plus souvent de la viande de cehval).

"Soir: 7 à 8 poignées de grains toujours éparpillés dans la litière. S'il fait froid on donne de préférence du maïs ou du sarrasin. Mais il faut éviter d'accorder une trop large place au maïs ou au sarrasin dans l'alimentation, car ils portent à l'engraisssement. Ces deux grains étant chauds on les sert de préférence le soir, les jours froids et humides.

"Le meilleur mélange pour l'époque de la reproduction est le suivant: blé, orge, sarrasin, avoine et un peu de pois.

"N'oublions pas de tenir constamment à la portée du troupeau des matières calcaires: mortier, coquilles d'huîtres ou os broyés, coquilles d'oeufs, gravier, calcaire, etc., aussi du charbon de bois.

"En suivant bien ce régime d'alimentation, la nourriture servie aux volailles sera saine, variée et économique."

SIR ROBERT BORDEN A TORONTO

Il proclame que la conscription sera vigoureusement appliquée partout et que son gouvernement en appelera de toutes les demandes d'exemption.

Toronto, 22. — Sir Robert Borden a ouvert sa campagne dans l'Ontario, hier soir, par une grande assemblée au Massey Hall. Le Premier Ministre était accompagné de l'hon. M. Rowell. Une foule considérable assistait à l'assemblée à laquelle on remarquait un grand nombre de soldats revenus du front. Sir Robert Borden et l'hon. M. Rowell reçurent une chaude réception. Quand le Premier fut appelé à prendre la parole par M. J.-R.-L. Starr, C.R., président de l'assemblée, la fanfare du 48e Highlanders accompagna le chant du "Rule Britannia" par l'assistance qui fit une ovation à Sir Robert.

Sir Robert dit que l'union n'est pas encore complète, car il s'est engagé à donner une représentation égale aux deux partis avec une attention spéciale à l'agriculture et au travail. "Cette entente sera accomplie ou je ne resterai pas à la tête du gouvernement, dit le Premier Ministre qui ajouta que le travail sera mieux représenté dans le Cabinet.

Parlant du Service Militaire, le Premier Ministre rappela que l'enrôlement volontaire, qui était au commencement de 1916 de 1,000 par jour, était tombé cet automne à presque rien. Il ne lui restait que deux alternatives: laisser nos armées diminuées de quatre à trois divisions et peut-être même de deux à une, ou mettre en force la loi militaire ou une législation similaire. S'il avait accepté la première, il n'aurait pas eu la hardiesse de paraître sur cette tribune. La guerre que nous livrons est pour la défense du Canada outremer. La loi du service militaire comporte moins de compulsion que la loi militaire. Elle répond mieux aux besoins du moment, car elle permet la sélection par un choix intelligent et non au hasard. Un document trouvé sur un Allemand à Vimy disait qu'il n'y avait pas de déserteurs dans l'armée canadienne. S'il n'y a pas de déserteurs dans notre armée, celle-ci ne doit pas être désertée par le peuple de notre pays.

Un referendum ne peut être considéré présentement, car il en résulterait que pas un seul homme ne pourrait être enrôlé d'ici à un an. Le résultat complet de l'élection ne sera pas connu avant le 27 février. Le parlement ne pourra se réunir avant le milieu de mars. Un bill de referendum nécessiterait deux à trois mois et il faudrait un temps à peu près égal pour le mettre à exécution. Dans l'intervalle le moral de nos hommes au front pourrait diminuer.

Le gouvernement va appliquer la loi militaire dans chaque localité, chaque district, chaque province justement, impartialement et fermement. Le principe de la loi est que chaque homme et chaque femme dans ce pays soit appelé à aider de la façon la plus pratique à gagner la guerre. Le gouvernement se propose d'en appeler de la décision des tribunaux qui paraissent favoriser les exemptions en bloc.

Parlant du problème du contrôle du prix des vivres, le premier ministre dit qu'il est plus difficile à résoudre dans un pays exportateur que dans un pays importateur. En Grande-Bretagne, le gouvernement importe lui-même certains produits et en régularise la distribution et la consommation, de sorte qu'il contrôle les prix de vente aux consommateurs et dans certains cas, ils sont inférieurs au coût actuel. Au Canada, le problème est tout différent. Des commissions d'achat pour l'Angleterre et ses alliés offrent à nos producteurs des prix qui déterminent le prix payé par les consommateurs dans le pays.

Après avoir rappelé les mesures prises par le gouvernement pour supprimer le gaspillage dans les hôtels, les restaurants, et les mesures prises pour abaisser le coût de la vie, le premier ministre traita longuement de la mesure récemment annoncée par le gouvernement pour limiter les profits des compagnies d'empaquetage. Le premier ministre dit qu'il ne faut pas oublier que les gros profits accumulés par les compagnies proviennent d'un profit relativement minime sur une production énorme. Ainsi le profit sur le bacon vendu par une grosse compagnie canadienne a été de deux cinquantièmes de cent par livre. Supprimer le profit dans un cas semblable ne donnerait pas une grande réduction de prix. Mais il est désirable et essentiel même de pourvoir, comme le gouvernement l'a fait, à ce que, lorsque des profits excessifs sont réalisés, ils soient versés au trésor public pour le bénéfice du peuple. L'augmentation considérable et regrettable du prix de certains produits provient des conditions mondiales, du retrait de trente à quarante millions d'hommes de la production, au gaspillage de l'énergie humaine et à l'augmentation de la consommation résultant de la guerre.

L'administration actuelle a déjà pris des mesures importantes, mais il est impossible, au cours d'une élection comme celle-là de donner à ce problème toute l'attention qu'il requiert. Cependant il a été fait beaucoup de progrès. Des Comités permanents du Cabinet ont été formés pour s'occuper des problèmes de la guerre.

Notre premier devoir est la poursuite vigoureuse de la guerre et l'appui à donner à notre armée au front. Etroitement uni à ce devoir est celui de pourvoir d'une façon adéquate à ceux qui dépendent des braves tombés au champ d'honneur ou au bien-être de ceux qui ont été blessés à la guerre, et de rétablir nos braves soldats dans la vie civile. Nous nous engageons à accomplir cette tâche le mieux possible. Nous y dévouerons toute notre habileté et toute notre énergie. La responsabilité d'un gouvernement en temps de guerre est écrasante. Peu d'hommes parmi ceux qui en ont fait l'expérience depuis trois ans, ne seraient pas contents d'en être soulagés, si l'honneur le permettait. Mais nous devons faire notre devoir, comme nos soldats dans les tranchées accomplissent le leur. Je souhaite que nous l'accomplissions avec le même esprit que celui qui les anime.

REMERCIEMENTS

La famille Gagnon, 165 rue Langevin, Norwood, remercie tous ceux qui ont bien voulu, à l'occasion de la mort de Mme Ludger Gagnon, lui témoigner leurs sympathies.

FEU MME LUDGER GAGNON

Samedi, en la cathédrale de Saint-Boniface, avaient lieu les funérailles de Mme Ludger Gagnon, décédée à l'âge de 31 ans, jeudi dernier. Le deuil était conduit par son époux, M. Gagnon, et plusieurs membres de la famille.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs étaient: MM. Arthur Clément, Gustave Clément, Ernest Clément, William Boisvert, J.-B. Joyal, Honoré Lacharité, Sainte-Elizabeth.

BORDEN EST CONSPUE ET NE PEUT PARLER

En plein Ontario, le premier ministre ne peut réussir à se faire écouter. — La force du sentiment anti-conscriptionniste dans cette province.

Kitchener, Ont., 25. — Huit mille personnes assistaient à l'assemblée de samedi soir, à laquelle Sir R.-L. Borden tenta, mais vainement, d'exposer sa politique. La foule lui était manifestement hostile. En vain fit-il plusieurs tentatives, ce ne fut que pour aboutir à un échec plus caractérisé. Le premier ministre fit bravement face à ses adversaires, mais il ne put les désarmer. Le président, M. Mowat, ne fut pas plus heureux. Seul le candidat unioniste, M. Weichel, put parler. Encore fut-il soumis à une avalanche d'interruptions. Les adversaires du premier ministre paradèrent à travers les rues de Kitchener, portant des bannières à la gloire de Laurier. On se crut un moment tout près d'une sérieuse bagarre. Un groupe de vétérans attaqua les manifestants libéraux, lacéra quelques-unes des bannières. Les manifestants libéraux n'en continuèrent pas moins leur marche vers l'hôtel de ville. Là, ils démontrèrent leur force en empêchant le premier ministre de se faire entendre.

L'apparition du premier ministre dans la salle fut le signal d'un étourdissant tapage. Dans le parterre, la foule applaudissait à tout rompre, tandis que les opposants dans la galerie faisait le chahut. Des femmes furieuses traitaient de lâches et de pro-allemands les manifestants de la galerie. Plusieurs fois le premier-ministre tenta de prendre la parole, mais chaque fois on lui répondait par des miaulements et des hourras pour Laurier et son candidat. Finalement, en face de la tenacité des manifestants des galeries, Sir Borden s'avoua vaincu, tout en se plaignant d'être la victime d'une organisation montée contre la liberté de parole. Un M. Helsey demanda aux unionistes de monter à l'assaut des galeries, mais on lui fit comprendre que c'était folie.

BALLANTYNE MAL RECU

Montréal, 21. — Après MM. Sévigny et Doherty, un troisième ministre, le colonel Ballantyne vient de goûter à la coupe d'amertume que les Montréalais semblent décidés à servir aux unionistes, chaque fois qu'ils en auront l'occasion.

Hier soir, le colonel Ballantyne tenait une assemblée à l'Auditorium dans Saint-Laurent, et il fut reçu par des huées auxquelles se mêlèrent de piquantes questions sur les bénéfices de guerre qu'il retire des industries dont il est le chef et sur le fait que lui, Colonel, n'est pas au front.

M. Ballantyne a répondu qu'il ne possédait que cinquante actions dans une usine d'explosifs et que cela ne lui rapportait que six pour cent par année, ce qui n'est pas énorme, et aussi il dit qu'il n'était pas au front parce qu'il était trop vieux.

M. Ballantyne prédit alors que M. Borden et son gouvernement seront ramenés au pouvoir. M. Laurier n'est pas encore victorieux. Nous, les unionistes, n'avons pas encore levés les mains en l'air. "Ne vous y trompez pas, Messieurs, s'écrie-t-il, je suis avant tout un homme d'affaires." (Plusieurs voix: C'est parfaitement vrai, votons d'abord pour notre livre de banque.)

M. Ballantyne critique ensuite le manifeste de sir Wilfrid Laurier, son ancien chef, mais on lui répondit par des acclamations pour sir Wilfrid.

L'orateur raconte sa vie, pauvre au début, ne gagnant que $8 par semaine. M. Ballantyne parvient, grâce à son honnêteté, à réussir. La foule applaudit et siffle, et l'orateur s'asseoit.

MM. Lalonde et Bernard Rose tentèrent tour à tour de parler, mais ne furent pas écoutés.

M. Rose se fâcha et traita l'auditoire de lâche.

L'assemblée se termina dans une tempête de cris et d'épithètes à l'adresse de M. Ballantyne, pendant qu'une fanfare jouait le "God Save the King".

BETAIL

Taures.—		
Choix	$7.50	$8.00
Bon	$7.00	$7.50
Ordinaire	$5.00	$6.00
"Canners"	$3.75	$4.75
Vaches.—		
Choix	$7.50	$8.00
Bon	$7.00	$7.50
"Canners"	$4.00	$5.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Bulls".—		
Bon	$6.00	$6.75
Ordinaire	$5.50	$6.50
"Oxen".—		
Bon	$7.25	$8.00
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$9.00	$10.00
Bon	$8.00	$9.00
"Stockers". Choix	$6.50	$7.00
"Feeders".—		
De choix	$8.50	$9.50
Bon	$7.00	$8.00
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$7.00	$7.75
Ordinaire	$6.60	$7.00
Cochons.—		
De choix	$13.25	$14.50
Lourds	$11.50	$12.00
Légers	$11.50	$12.00
"Stags"	$5.50	$6.50
Truies	$8.00	$9.00
Moutons.—		
Agneaux	$13.50	$14.50
De choix	$8.00	$8.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.43
Beurre—	
Crémerie	.44
De ferme	.35
Saindoux—	
Tierçons	.26
Seau, 20 livres	$5.50
Baril, 50 livres	$13.30
Viandes—	
Boeuf	.14½
Veau	.15½
Mouton	.22½
Porc	.25½
Bacon. Flanc	.34½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.75
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$45
Son. La tonne	$34
Gru. L tonne	$38
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.75

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	.90
Poisson—	
Truite du lac Supérieur	.16
Saumon gelé	.16
Brochet	.13
Poisson blanc du lac Winnipeg	.13

Foin—	
"Timothy" No 1	$21
"Timothy" No 2	$20
"Red Top" No 1	$17
"Red Top" No 2	$15
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$5.50
Lakewood	$5.37½
Harvest Queen	$5.25
Medora	$5.05
XXXX	$3.60
Western Canada	
Purity	$5.50
Medallion	$5.37½
Three Stars	$5.25
Mailand	$4.95
Ogilvie	
Royal Household	$5.50
Glenora	$5.25
Centennial	$5.30
Manitoba	$5.10
Whole Wheat	$5.50

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, le 27 novembre

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord décechargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.70
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02
No 5 Nord "Tough"	1.90
No 6 Nord "Tough"	1.82
Fourrage, "Tough"	1.65
No 1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.94
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 2 Nord "Smutty"	2.09
No 3 Nord "Smutty"	2.05
AVOINE	
2 C. W., déchargé	$ .75¼
3 C. W., déchargé	.72¼
Extra 1 four. déchargé	.72¼
No 1 fourrage déchargé	.69¼
No 2 fourrage déchargé	.66¼
Rejeté	.65¼
ORGE	
No 3 "Spot"	$1.21½
No 4 "Spot"	1.06½
Rejeté "Spot"	1.07
Fourrage "Spot"	1.07
LIN	
1 N. W. C. déchargé	$3.15½
2 C. W. déchargé	3.12½
3 C. W. déchargé	3.01½
SEIGLE	
2 C. W.	$1.70

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

COTE A LA FERMETURE

AVOINE	
Novembre	$ .75¼
Décembre	.73¾
Mai	.75¼
LIN	
Novembre	$3.15½
Décembre	2.94½
Mai	2.91¼
ORGE	
Novembre	$1.21½
Mai	1.23

LE VOTE FEMININ A OTTAWA

Ottawa, 22. — Plus de 800 dames, réunies dans tous les quartiers de la ville ont été présenter au vieux chef libéral, sir Wilfrid Laurier, leurs hommages à l'occasion de son 76ème anniversaire.

Toutes les classes de la société étaient représentées dans cette démonstration sympathique.

Ces dames ont le droit de vote et elles promettent leur appui à sir Wilfrid Laurier, afin que, s'il est appelé à présider aux destinés de notre pays, il donne une autre chance au volontariat.

Lady Laurier reçut les dames dans son magnifique salon. Sir Wilfrid lui-même, qui arriva vers les 5 h. 15, tint à serrer la main à toutes ces mères canadiennes.

Il n'y a pas eu de discours, mais quelques associations présentèrent au vieux chef de splendides bouquets de roses rouges. Sir Wilfrid était visiblement ému. Après la cérémonie, un groupe de jeunes filles servit le thé.

En Province

SAINTE-AMELIE

Le 18 novembre, nous avons assisté à un intéressant duel entre les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie. A 8 heures du soir, les portes de notre salle paroissiale s'ouvrirent; en moins d'une heure le local était comble. Jamais on n'avait vu foule pareille chez nous. Je renonce à décrire l'activité de nos dévouées organisatrices; tout le monde connait les procédés employés en pareilles circonstances. Disons seulement que leur ingéniosité n'a eu d'égal que la générosité des personnes présentes. Chacun était venu avec l'intention de sacrifier un petit montant d'argent pour diminuer la dette de l'église. La gaieté qui se lisait sur tous les visages proclamait assez haut que l'aumône était faite joyeusement. Aussi le résultat a été des plus encourageants.

Un instant les Dames de Sainte-Anne entrevoyaient la victoire, et beaucoup la plaçaient déjà à leur crédit, car on les avait vues à l'oeuvre dès la première minute, tandis que leurs dignes adversaires, pour des causes stratégiques sans doute, se tenaient encore embusquées. Cependant quand, vers les une heure du matin, la cloche réclama le silence, il fut annoncé que les Enfants de Marie arrivaient en tête avec une petite majorité.

On croit en général que la victoire est due à l'activité que les Enfants de Marie surent déployer avant la soirée. Quoiqu'il en soit, les unes et les autres méritent nos plus sincères remerciements.

* * *

A 10 heures, le 20 novembre, M. P. du la Barrière conduisait à l'autel Mlle A. Berthelette. M. Antoine Berthelette et Mlle Angélina Normand accompagnaient les jeunes époux. L'heureux couple est parti en voyage de noces à Sainte-Anne des Chênes pour venir résider plus tard à Laurier.

Olivier.

DELORAINE

Ces jours derniers, un jeune homme de l'écurie de louage s'est fait briser le bras droit en voulant faire partir le moteur de son "Ford", qui s'obstinait à ne pas se mettre en mouvement. L'étincelle ayant mis le feu au gaz en temps inopportun, le moteur se mit en mouvement en sens inverse et inattendu: c'est ce qui brisa le bras de ce jeune homme. Les soins immédiats du médecin ont très bien réussi et tout nous fait prévoir que la guérison ne se fera pas trop attendre.

* * *

Mme Arthur Halde, de LaSalle, est venu passer quelques semaines à Deloraine, chez son fils, M. le Curé. Elle est retournée vendredi le 23 courant.

* * *

Jeudi, le 22 courant, les Belges de la Montagne donnaient un parti de paniers au profit de leur future église. Ce fut un magnifique succès. Il y eut environ 30 paniers de vendus, qui ont rapporté la jolie somme de $900, bien qu'il n'y eut que peu de monde présent. Le premier panier vendu fut celui de Mme Halde, de La Salle, pour la somme de $36. L'exemple fut bien suivi. Le plus bas prix des paniers fut $10, et le plus haut fut de $100. Un seul en a acheté pour la valeur de $225. Il faut ajouter que c'était exclusivement au profit de l'église; ce qui ne diminue en rien la générosité des acheteurs. Il fût décidé par vote que l'église serait bâtie au printemps, mais plus au nord-est de l'emplacement actuel de l'école, où se dit actuellement la messe.

* * *

Le régime militaire sous lequel nous vivons oblige plusieurs cultivateurs à vendre tout leur "roulant" pour mettre leur terre à ferme, à cause du manque d'aide. Il y a toujours plusieurs de ces ventes toutes les semaines parmi les cultivateurs de langue anglaise.

* * *

Dimanche dernier, M. le Curé annonçait le mariage de M. Albert Demasson avec Mlle Rose-Anne Couture, de la paroisse de Deloraine. Nos meilleurs souhaits accompagnent les nouveaux mariés.

* * *

Le moulin à farine de Deloraine vient d'expédier en Ontario un char de moulé d'avoine et d'orge. Ce moulin devient de plus en plus connu, sa réputation s'étend au loin pour sa bonne qualité de farine, qu'ils expédient jusqu'à Montréal.

* * *

Avis aux instituteurs ou institutrices. — Les deux écoles de la Montagne, celle de Flossie et celle de Bayview, perdront leurs institutrices après Noël. La classe se fait du premier mars au premier janvier. Il n'y a que l'anglais d'enseignés dans ces deux écoles, mais on a besoin quand même d'institutrices catholiques.

* * *

Après la messe, M. le Curé a administré le baptême à Marie-Leona-Jeannette, fille de Jules Van Maggelburch et Marie Vercaigne. L'enfant, née le 18 courant, fut portée au baptême par M. Henri Vercaigne et Mme Henri Van Maggelburch, de Deloraine. Après les vêpres ce fut le tour de M. James Flynn, qui apporta au baptême Maria-Andréa, née le 5 novembre. M. et Mme J. Howe étaient les parrain et marraine de cette dernière.

Salem.

FISHER BRANCH

M. et Mme Alcide Gamache sont allés visiter leurs parents et amis à Laurier. Nous espérons qu'ils nous reviendront bientôt.

* * *

M. Léon Hudon nous a quitté pour aller rendre visite à sa soeur Mme Pelletier, de Saitne-Rose du Lac.

* * *

Un mariage a été célébré mardi amtin, le 20, à l'église de Fisher Branch, lorsque M. Jean Giasson conduisait à l'autel Mlle Alice Bouvier. M. l'abbé Leroux leur donna la bénédiction nuptiale. Servaient de témoins, M. Napoléon Giasson et Mlle H. Lecland. Mlle Orise Bouvier touchait l'orgue.

Coeur Français.

LAURIER

Les élèves de l'école de Lamenais désirent remercier leurs parents ainsi que les messieurs et les dames de Sainte-Rose et de Laurier, qui leur ont fait l'honneur d'assister à leur premier concert qui a eu lieu le 18 novembre dernier. M. Joseph Hamelin, notre député, qui ne se laisse jamais surpasser en générosité, après avoir acheté le plus beau gâteau pour la jalie somme de $5.75, le remit au commissaire-priseur pour le revendre au profit de l'école. C'est M. J. Miron qui en devint possesseur pour la somme de $5.15. Voilà comment les gâteaux se vendent dans nos soirées récréatives, à Sainte-Rose du Lac.

BROAD VALLEY

Mercredi, le 21, les quelques badauds qui assistaient à l'arrivée des chars étaient quelque peu surpris de voir descendre du train plusieurs de nos jeunes gens revenant de la ville se faire examiner. Tout le long de la ligne il en était de même, paraît-il, car la plupart avaient reçu des avis de se présenter à cette date, et nos jeunes avaient tous tenu à s'y conformer.

Il faut croire que l'air et la solitude de nos grands bois sont bons pour la santé, car les exemptés sont rares; et à voir leurs figures, nous n'en doutons pas, que si n'importe lequel d'entre eux apercevait seulement 5 minutes ce bon petit papa Borden il lui sauterait au cou pour lui faire un bec ou lui serrer le kiki. Allons, les jeunes, ne désespérez pas, et le 17 prochain, tous aux urnes.

* * *

Tout dernièrement notre maître de poste faisait la distribution d'un petit livre imprimé en français intitulé: Comment vivre en temps de guerre, don de notre gouvernement actuel. Ce bouquin, véritable merveille, donne des conseils d'épargne, d'économie et de production à toutes les familles.

Donc, chers amis lecteurs, vivez simplement, privez-vous de tout, levez-vous tôt et travaillez fort; contentez-vous de juste ce qui vous est nécessaire; si vous faites tout cela, vous faites une bonne oeuvre envers votre pays. Vous pourrez vous envelopper de votre paletot de l'année dernière, manger votre pain et votre fromage, et montrerez au monde de quel bois vous êtes bâti.

Tout cela, c'est bien, mais diable! comment donc le "boss" qui nous prêche l'économie à outrance, et lui pendant ce temps cherche à se faire tailler une redingotte neuve, mais je crois qu'elle sera trop large et qu'il passera au travers et n'aura que le temps de crier à son larbin: fais les malles. En guise d'économie, je proposerai qu'on lui donne son compte et pour ne pas avoir le mien je ferai comme les blaireaux: je vivrai sur ma graisse.

* * *

Plusieurs personnes, venues ici pour voir les terres, pensaient, en descendant du train, arriver dans un pays sauvage. Mais quoi qu'on en dise, le monde est aussi civilisé ici que n'importe où, et il n'est nullement besoin de s'armer jusqu'aux dents pour sortir, et les bêtes féroces sont plus rares aujourd'hui que les mauvaises langues qui font courir ces bruits. Certaines gens viennent ici voir les terres, et rentrées chez elles font courir toutes sortes de bruits, mais ces gens feraient bien mieux ne pas venir à Broad Valley, car ici les cailles ne tombent pas rôties et il faut commencer par tomber les arbres.

Gueul-den-peigne.

LE PAS

Des nouvelles de notre ville?... Il y en a tant que personne n'a le temps de les écrire. C'est pourquoi le mois des Morts est en train de se passer sans que Le Pas surgisse. Nos gens sont absorbés par les affaires; la plupart sont occupées à ramasser et à transporter ce qu'ici nous appelons en anglais de l' "ore", mais qui devrait être traduit en français par le mot "or", puisque ce précieux minerai leur rapporte un profit net de $80 la tonne. Avec cette corne d'abondance, nous oublirions facilement la terrible guerre, si les journaux ne venaient nous rappeler cette triste réalité, tant notre partie de la province est prospère.

* * *

S. G. Mgr Charlebois nous est revenue samedi dernier de l'hôpital de Saint-Boniface, où il avait subi avec succès une sérieuse opération. Sa Grandeur est presque parfaitement rétablie, et s'est déjà remise à ses nombreuses occupations.

* * *

Le 4 décembre prochain, les élèves de notre école bilingue donneront un concert dont le programme sera des plus varié. Inutile de dire qu'il y aura des parties françaises et aussi des parties anglaises. Le succès qui, nous n'en doutons pas, couronnera les efforts des jeunes élèves et le zèle de nos dévouées institutrices, donnera un nouveau démenti à nos adversaires qui prétendent encore que le "bilinguisme" est un monstre anti-diluvien...

* * *

Et de ce temps-ci, nos dames et nos demoiselles catholiques sont à s'organiser pour nous donner un gros bazar au profit de notre école, le 17 décembre prochain. Comme toujours, elles préfèrent demeurer très discrètes et nous révéler une surprise plus tard. Ai-je dit que le bazar aura lieu le 17 décembre...? Mais c'est la date des élections! Peu nous importe; ici, les élections, on ne connaît pas ça.

* * *

Quoique nous n'aurons pas les élections ici en même temps que les autres comtés, nous nous préparons fermes à lutter, s'il y a lieu. Sir Wilfrid Laurier aura sans difficulté l'appui de la majorité en notre ville, à cause du vote unanime de nos 400 à 500 électeurs canadiens-français; c'est ce qu'a prouvé le résultat d'une grande assemblée tenue dimanche dernier en faveur de la nomination du candidat Laurier, M. James O. Lewis, et à laquelle MM. le Dr Larose, A. Gélinas, E.-M. Joyal et Alfred Joyal ont adressé la parole.

* * *

Le Prêt de la Victoire bat son plein; nous apprenons de source certaine que notre distingué concitoyen, M. l'avocat Gélinas, vient d'y souscrire la jolie somme de $700. C'est probablement un record qu'aucun de nos très patriotiques anglais n'atteindra.

* * *

La loi par excellence, le chef-d'oeuvre de Borden, la Conscription, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fait des ravages terribles dans les rangs de notre société de jeunes gens... Elle n'a pas encore enlevé personne!

Ruenim-Mineur.

AU CLUB "LE CANADA"

Devant un auditoire nombreux et appréciateur, au club "Le Canada", dimanche soir, M. P. Lardon, homme de lettres, a donné une conférence à la fois instructive et intéressante sur la Belgique et la France, intitulée: "Le coeur de l'Europe". Il passa rapidement en revue l'histoire de ces deux pays depuis leur enfance jusqu'aux Croisades et montra que pendant cette période tout mouvement de quelque importance, d'où naquit ensuite la civilisation moderne que le Prussianisme voudrait remplacer par sa Kultur boche, eut son origine et son motif dans le petit territoire, des deux côtés de la frontière franco-belge, dont, pendant une heure que d'aucuns trouveront trop courte, il entretient les membres du club "Le Canada" et leurs amis. Sa péroraison fut particulièrement au point: "La résurrection qui s'annonce, dit-il, fera sortir du tombeau le spiritualisme grossier de ces dernières décades, le spiritualisme qui a inspiré tout le progrès que j'ai décrit, tout l'art dont nous déplorons la ruine irréparable. Irréparable? Non. Car si "où le père a passé, passera bien l'enfant",

Où le père à bâti, rebâtira l'enfant;
Et, d'un grand art nouveau découvrant la formule,
Il montrera que, Belge ou Franc,
Jamais son esprit ne recule;
Qu'il s'en va toujours de l'avant,
Le front serein, toujours montant."

En l'absence du Dr L. Benoit, président du club, le président du comité d'organisation, M. A.-H. de Trémaudan, occupait le fauteuil de la présidence, ayant à sa droite le conférencier et M. A.-B. Desrochers, l'un des administrateurs du club, et à sa gauche, le Sergent-Major Mercier, de la Garde Royale de l'Armée Belge et neveu du célèbre cardinal Mercier, en congé pour pour quelques jours à Winnipeg où habite Mme Mercier et M. L. de Nobele, président du Club Belge.

A la suite de la conférence et de quelques remarques par le président et par le Sergt-Major Mercier, qui assura à l'auditoire que la Belgique n'accepterait la paix qu'à la condition de recouvrer son territoire et son indépendance avec une juste compensation, le président du comité de littérature et arts, M. R. Zanettin, fit rendre un délicieux programme de musique et de récitations.

Mlle Dostert donna au piano, avec un brio remarquable, la "14me rhapsodie" de Liszt, et "Danse nègre", M. H. LeFranc récita avec tout l'art dont il est pénétré la fameuse "Grève des Forgerons" de François Coppée, et un joli sonnet: "Gardez mon coeur". Le solo de flute de M. Zanettin lui-même, avec Mlle Jeanne Poirier au piano, fut particulièrement remarqué; beaucoup prédisent un avenir brillant pour le merveilleux artiste. "Il Trovatore" et "Humoresque", par Mme Delmarque et Mlle Goguillon, son élève, leur attirèrent de chaleureux applaudissements bien mérités.

M. de Nobele ayant exprimé en quelques mots le plaisir que lui et ses amis avaient éprouvé à entendre M. Lardon et les divers artistes, la soirée se termina par "La Brabançonne" et "La Marseillaise" qui furent jouées au piano par Mme Delmarque, et par le chant de "O Canada" et "Vive le Roi".

Le sujet de la prochaine conférence sera "La femme Française".

M. LAMARCHE A M. SEVIGNY

(Suite de la page 1)

avons toujours été satisfaits, sans envier personne et ne plaignant que certains ministre. Nous avons toujours été respectés des voisins ainsi que des passants. Nous n'avons jamais trouvé d'oeufs pourris dans nos carreaux et jamais un cocher n'a refusé de nous conduire.

S'il vous arrive de passer par ici "incognito", donnez-vous donc la peine d'entrer... nous avons un phonographe.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression non équivoque des sentiments avec lesquels je demeure votre ancien collègue.

Paul-Emile Lamarche.

BOUCHES MOLLES

(Suite de la page 3)

joli nom!

—Et vous, mon ami, vous vous appelez?...

Je reçois par la tête trois ou quatre sons bruyants, égarés entre des anches.

—Vous dites: Lala... Lalaniante?...

—Non, Lalayette!

—Oui, oui, bon, Lalayette, je comprends, merci.

—Non! puisque je vous le dis, Lalancette!

—Très bien, très bien, je vous demande pardon, Lalancette, c'est ça.

Et le ligueur Lalancette me lance deux yeux qui me crient encore plus haut que ses anches: êtes-vous sourd? Il n'en revient pas de voir qu'un "homme instruit comme ça" ait eu tant de mal à apprendre un nom que lui, ignorant, sait par coeur d'un bout à l'autre, et depuis longtemps!

Qui n'a senti, en lisant les patiente leçons de nos grammairiens, l'envie de les supplier: De grâce, déliez donc d'abord la bouche des Canadiens! Otez à leur lèvres cette mollesse de linge mouillé. Introduisez-leur, s'il vous plaît, un petit courant d'énergie dans les organes de la parole; — ça servira peut-être à leur en introduire ailleurs. Faites-les articuler ce qu'ils disent, même leurs phrases métisses, croisées d'anglais! Votre trvail, digne de tant d'éloges, ô sarcleurs de la "Vie courante", de tous les "Corrigeons-nous", de tous les "Parlons mieux", de tous les "Bulletins", consiste à corriger ceux qui parlent mal notre langue. Eh bien! je vous présente des Canadiens-français qui ne la parlent pas. Il me semble que c'est radical. Car ce n'est pas parler notre langue que de se la coller au palais, d'engluer la moitié de ses syllabes dans une bouche de mollusque, et d'y faire passer l'autre moitié comme un balbutiement à travers un trou.

Une langue molle! sans consonnes! C'est un marteau d'étoupe, une épée de flanelle. C'est un corps sans nerfs et sans os. Il n'y a pas plus de ressemblance entre ce langage désarticulé, ces voyelles prises en gelée, et le vrai français distinctement parlé, qu'il n'y en a entre un poulet désossés et un coq gaulois, un beau Chantecler saluant de ses notes claironnantes le lever de l'aurore.

Et donc, apprenons aux enfants, aux éducateurs, surtout aux très puissantes éducatrices que sont les mères de famille, à faire vibrer sur les lèvres canadiennes les fermes syllabes françaises. Cela presse autant que tout le reste. C'est un sujet qui crie: au secours! Dussions-nous pendant un jour donner un peu de répit à l'anglicisme — l'ennemi! — et laisser nos marchands "settler" leurs comptes, nos avocats "filer" leur protêts, nos dîneurs murmurer à l'oreille de leur voisin: "Je vous remercierai pour le beurre", nos mondaines s'acheter un beau "set de salon", deux ou trois "sets de boutons", un "set de vaisselle", afin de recevoir "correct", ma chère, un "set d'amis très smart".

Guerre aux bouches molles!

Louis Lalande, S.J.

—"L'Action Française."

SUCCESSION HENRI COOLS

Conformément et en vertu des dispositifs et amendements contenus dans l'Acte des Successions du Manitoba, (Manitoba Trustee Act), avis est donné par les présentes à tous créanciers ou tous ayant droits dans la succession de Henri Cools, décédé au champ d'honneur en France, vers où le 9 avril 1917, dont acte probatif de testament fut transmis au Sieur Frank Delcloo, de la Cité de Saint-Boniface, Manitoba, journalier, exécuteur testamentaire, au dit testament, nommé et agréé par la Cour de Comté de Saint-Boniface, Man.; d'avoir à envoyer par lettre affranchie à Jules Grymonpré, notaire, 137 rue Marion, Norwood, Man., représentant du susnommé exécuteur, avant le 29 décembre 1917, leurs noms, prénoms et adresses, ainsi que le libellé par écrit de leurs réclamations ou des montants à eux dus, et la description des sécurités en leurs mains, le tout attesté en due forme, par déclaration statutaire régulière.

Avis est également donné, que dès après le 29 décembre 1917, l'exécuteur testamentaire sus nommé procédera à la distribution de l'actif du decujus entre les personnes ayant droits, en tenant compte seulement des réclamations reçues à date conformément à cet avis et en déclinant toute responsabilité au sujet des biens distribués, soit en totalité soit en partie, envers toute personne, ou corporation, dont la ou les réclamations n'auraient pas été reçues à l'adresse indiquée ci-dessus au moment de la distribution régulière.

Daté à Saint-Boniface, Province du Manitoba, le 23 novembre 1917.

JULES GRYMONPRE,
Notaire, J. P.
Représentant du dit exécuteur.

LA TERRE CANADIENNE

Le centenaire de Louis Hébert a fourni l'occasion à Mgr L.-A. Paquet d'écrire dans le **Parler français** cette belle page à la gloire de la terre canadienne:

L'homme est apparu sur un sol libre d'orties et de ronces, et vierge des malédictions du ciel. Depuis que les portes de l'Eden se sont closes, il n'y a pas un pré, ni un val, ni un mont, qui ne porte sur ses flancs meurtris, et sur sa face arrosée des sueurs humaines, les stigmates révélateurs du péché.

L'homme demeure, sous la haute autorité de Dieu, le roi légitime de la terre, mais d'une terre reconquise au prix de mille travaux et de mille sacrifices, et qui n'obéit à son souverain que lentement, et non sans des marques fréquentes d'indocilité. Et pourtant dans ces travaux mêmes et ces peines où s'accuse l'originelle défaillance, le roi de la création affirme son pouvoir, son excellence, et sa grandeur.

Tous les poètes ont chanté l'art agricole, et nous avons encore dans l'oreille les rimes élégantes par lesquelles l'auteur des **Georgiques** célébrait jadis avec tant de charmes l'utilité et le bonheur de la vie champêtre. Il y a dans l'agriculture comme un reflet de la souveraineté divine, et l'oeuvre des pionniers du sol pourrait se définir l'investiture, la prise de possession de ce domaine durable où se fixe la royauté de l'homme, et auquel s'attachent les titres de la noblesse la plus pure et les droits de la propriété la plus inviolable.

Louis Hébert, il y a trois siècles, accomplit le premier geste d'où sont nés parmi nous ces droits, et frappa les premiers coups d'où ont jailli les richesses de la terre canadienne. Et en commémorant aujourd'hui cet événement, nous ne pouvons pas rappeler tout ce qu'il a fallu, chez nos pères, de vertu mâle, d'énergie patiente, et d'infatigable ardur, pour continuer l'oeuvre du premier colon pour défricher, transformer, embellir ce sol qui est le nôtre, et que la Providence destine à nourir l'une des plus jeunes et des plus florissantes nations du monde.

Notre terre ne nous a pas encore livré tous ses trésors. Elle ne nous a pas encore ouvert toutes les sources cachées dans l'immensité de son sein. Des taches, sans doute, la déparent. Des rudesses et des brusqueries de climat la font parfois inclémente. Elle n'a pas toutes les grâces de la douce France, toutes les séductions de l'Italie caressante et ensoleillée. Nous l'aimons cependant, et d'un amour qui n'est pas seulement la passion de l'instinct, mais l'acte d'un patriotisme conscient et éclairé.

Dieu, certes, a fait sa part dans la création de notre patrie, et il s'est même montré prodigue dans l'organisation géographique de ce territoire, large comme un continent. Est-il une portion du globe que sa main ait marquée d'une empreinte plus profonde et plus vigoureuse? Des montagnes de toute forme, de tout boisement, et de toute dimension, encadrent le tableau. D'immenses nappes d'eau s'étendent çà et là sur toute la surface du pays, rompant la monotonie de ses forêts et de ses plaines, et recueillant l'afflux sans cesse renouvelé de ses très nombreuses rivières. Et de ces lacs eux-mêmes, comme d'inépuisables réservoirs, s'échappe en flots abondants notre grand fleuve, l'un des plus beaux et des plus admirés de l'univers, notre voie centrale de communication, l'artère puissante de plusieurs provinces. Des forces hydrauliques s'offrent partout, très précieuses, très riches de pouvoir. Et si le regard plonge dans les entrailles du sol ou dans l'épaisseur des futaies, il y découvre des matières premières d'une valeur inappréciable et capables d'alimenter toutes les industries.

Voilà ce que Dieu a fait pour la nation canadienne la terre où il l'a conduite, et sur laquelle il a voulu qu'elle plantât sa tente et édifiât sa fortune. Voilà le domaine dont nos aïeux se sont emparés, la zone déployée sous leurs yeux, le sol pétri et façonné de leurs mains, et où l'histoire de leurs travaux, de leurs luttes et de leurs exploits, s'est écrite chaque jour, patiemment, opiniâtrément, en lettres rustiques mais sublimes, par la pelle, le soc et la bêche.

La tâche fut longue et rude. Que d'obstacles à vaincre! Et combien défectueux étaient alors les instruments par lesquels le colon, abandonné à ses propres ressources, et contraint souvent de tout fabriquer lui-même, s'efforçait de dompter les résistances de la terre, de la soumettre à son empire, de la plier à ses volontés, à ses espérances et à ses besoins! En parcourant les anciennes paroisses, on pourrait voir encore, dans les recoins des granges ou sous les combles des vieux hangars, des débris de charrues primitives, des rouelles, des faucilles, des fléaux obscurs survivants d'une époque héroïque et trop promptement oubliée. Ces témoins d'un autre âge et ces reliques des premiers défrichements racontent, mieux que des mots, le labeur obstiné de plus de deux siècles.

Les choses ont marché! Depuis cinquante ans surtout, nos compatriotes sont entrés dans une ère de progrès. Malgré les vides causés par le courant migratoire, la culture s'est étendue, et les moyens de culture se sont perfectionnés. Par l'action combinée des particuliers, de l'Etat et de l'Eglise, des terres nouvelles ont été ouvertes; et, grâce aux applications fécondantes de la science, les terres anciennes épuisées par l'ignorance ou l'imprévoyance, et par des méthodes routinières, ont vu peu à peu renaître leur fertilité et leur valeur naturelle. Notre industrie laitière rivalise, sur les marchés, avec les meilleurs produits. Les blés les plus plantureux se balancent, dans les plaines de l'Ouest, sous un souffle de prospérité. Si bien que, actuellement, des nations en détresse se tournent vers nous pour conjurer la famine qui les menace. Par une sélection heureuse, la vigne s'est acclimatée dans certaines régions plus chaudes de notre terroir, et l'on peut désormais, de crus canadiens, tirer le vin que versent les prêtres dans les coupes du sacrifice, et qui se change au corps béni du Sauveur. Nos vergers plantés avec soin, agrandis et multipliés, étonnent le visiteur. Les arbres, robustes et sains, ploient sous le poids croissant de leurs fruits; et la quantité de ces fruits, notamment nos pommes aux variétés si belles et si savoureuses, font l'orgueil et l'ornement des premières tables de l'Europe.

Le goût s'affine, en même temps que l'aisance se répand. L'esthétique rurale se révèle par des jardins plus soignés, des plantations plus choisies et plus régulières, des constructions mieux aménagées, plus proprettes, plus hygiéniques. Un ton de fraîcheur souriante et une coquetterie de bon aloi règnent dans nos villages même les plus éloignés des centres urbains. Partout la terre canadienne s'est faite plus gaie, plus docile, plus féconde, et a subi l'influence transformatrice de son maître.

* * *

Le maître, de son côté, ne doit-il pas à cette terre, où il a mis toutes les ardeurs et tous les soucis de son âme, quelques-unes de ses plus solides qualités? Et si le peuple canadien, — nous voulons dire les groupes français, les plus enracinés dans le sol, — a gardé presque intactes les vertus de la race et les traditions de la foi, ne peut-on pas, sans fausser la vérité, attribuer une large part de cette conservation au contact bienfaisant et moralisant de nos campagnes?

Sans adopter la théorie de Taine sur l'influence du milieu, nous croyons que l'esprit et le tempérament d'un peuple empruntent quelque chose aux forces ambiantes, au climat et à ses conditions, à la nature et à ses spectacles. Le sang français, si bouillant à sa source même, paraît s'être, chez nous, graduellement refroidi sous la bise neigeuse. Nos longs hivers glacés, et les aspects tour à tour calmes et majestueux, austères et grandioses, du pays que nous habitons, le commerce de races différentes, des tâches plus lourdes, des initiatives onéreuses imposées à nos efforts, ont trempé notre caractère et incliné notre génie dans le sens d'une intellection moins vive, moins précoce, mais plus réfléchie.

D'autre part, les oeuvres rurales si dures à l'origine et presque toujours si pressantes, ont développé chez nos gens une vigueur et une fécondité merveilleuses. Nos foyers des campagnes ressemblent à des ruches bourdonnantes où l'activité, d'année en année, se dépense et se fractionne sans rien perdre de ses énergies. La terre canadienne a été pour nos ancêtres une école de courage, un principe de constance, de vitalité et de stabilité.

Et c'est dans la culture et l'amour de la terre, grandi et ennobli par le culte et l'amour de Dieu, que le peuple canadien continuera de trouver, avec une honnête aisance, le secret de cette simplicité de moeurs, de cet esprit de famille, et de toutes ces nobles vertus qui ont fait la gloire et le salut de nos pères.

Il y a entre la nature et l'âme, entre l'agriculture et la foi, des harmonies profondes. La parure des prés, la feuillée des arbres, le décor des paysages, le charme de la solitude, tout, dans la vie champêtre, contribue à élever l'esprit vers le Créateur. Et le verset inspiré se pose de lui-même sur nos lèvres: **Que la terre bénisse le Seigneur, qu'elle le loue et qu'elle l'exalte dans tous les siècles.**

Un orateur français a dit: "La terre ressemble à un encensoir; elle fume de tous les parfums de la divinité." Ces parfums sont les actes de foi, d'hommage, d'espérance, de soumission, de reconnaissance, qui s'échappent de l'âme croyante à la vue de l'oeuvre divine dont la campagne, surtout pendant l'été, est le théâtre. Comment ne pas admirer les décrets et les merveilles de l'éternelle sagesse dans le sol qui tressaille sous l'effort des germes, dans la tige le froment qui monte, dans le grain espéré qui se forme, dans l'épi grossissant qui mûrit, même dans la tempête qui gronde et dont les ravages éprouvent la foi du moissonneur!

Dieu, sans doute, est partout; et il coopère, par sa providence, aux actions et aux productions de l'homme, non moins qu'aux mouvements des autres êtres et aux effets qui en émanent. Toutefois, derrière la nature dont il a fixé lui-même les lois, derrière la croissance des plantes et la rénovation périodique des moissons, il semble que sa main se fasse plus sensible, et que l'oeil le saisisse et le contemple de plus près. Et ceci est surtout vrai au Canada, et dans notre région bas-canadienne, où la belle saison est si courte, et où, pour suppléer à l'insuffisance du temps, le Créateur a tout disposé de telle sorte que, les neiges à peine disparues, la sève impatiente s'élance comme par l'effet d'une poussée longtemps contenue, et que la végétation progresse sous toutes ses formes, et dans toutes ses phases, avec une incroyable rapidité. Nous ne voyons pas seulement, nous touchons du doigt le concours de Celui sans qui rien ne naît et rien ne se développe.

Heureux l'agriculture mis en face d'un tel spectacle, et pouvant se faire des choses visibles un piédestal pour atteindre aux choses invisibles! Si, dans les jours d'automne, les fleurs qui se fanent et les arbres qui se dépouillent, les feuilles qui jonchent le sol, les champs qui se recouvrent d'un voile de tristesse, lui rappellent sa caducité, quelque chose de permanent au fond de cette nature changeante symbolise, dans sa pensée, l'immuable perfection de Dieu. Pas n'est besoin d'une haute philosophie pour découvrir en ces phénomènes la trace divine; et la foi et la raison du moindre paysan suffisent à l'éclairer sur la signification des prodiges de bonté, de régularité et de puissance, accomplis chaque année sous ses yeux.

Ajoutons que, par un dessein tout spécial du ciel, et par suite de l'union providentielle et inséparable du prêtre et du colon, il s'est formé dans nos campagnes une atmosphère de religion bien propre à développer dans l'âme canadienne le sens des harmonies qui règnent entre la nature et son Auteur. L'orgueil du clocher natal, la puissance de l'organisation paroissiale, le culte des morts, les associations religieuses, le zèle admirable du curé et sa très forte action spirituelle et sociale, l'influence de la prière commune, l'humble croix suspendue aux murs du foyer, le calvaire qui sur la voie publique ses bras protecteurs, voilà autant de liens par lesquels nos cultivateurs s'attachent tout ensemble, à la terre où ils vivent, et à Dieu en qui ils croient.

La terre canadienne est un sol élu.

Louis Hébert y a fondé une dynastie glorieuse, dont l'oeuvre solide comme la foi, et nécessaire comme le pain quotidien, et poursuivie depuis trois cents ans dans des cadres merveilleusement élargis, constitue l'une de nos plus grandes forces. Sachons apprécier cette force, honorer et encourager les héritiers et les continuateurs du premier colon. Et au pied du monument qui sera bientôt dressé à sa mémoire, et qui immortalisera, là même où elle fut moissonnée, la gerbe d'où est sortie la semence de notre avenir, puissent nos concitoyens, dans un élan généreux, former la résolution de toujours placer à la base de toute politique, avec les principes sacrés de la religion et de la morale, les intérêts primordiaux de la cause agricole.

L.-A. Paquet, ptre.

L'Exterminateur de Vers de Mother Graves est un excellent remède et on ne saurait rien trouver de mieux pour combattre les vers qui infestent l'organisme.

LES ANIMAUX ET L'ALCOOL

Le professeur Rauper a fait plusieurs expériences pour constater les effets de l'alcool sur les animaux. Il trouva que des infusoires, (animaux microscopiques), plongés dans de l'eau contenant 2% d'alcool, cessaient peu à peu de se mouvoir et tombaient engourdis au fond de l'eau; à la longue, l'alcool les tuait. La sangsue quitte précipitamment l'eau à laquelle on ajoute de l'alcool; si on la force d'y rester, elle tombe bientôt engourdie au fond de l'eau. L'écrevisse tournoie et chancelle comme un homme ivre, puis elle s'endort. Les poissons se couchent sur le flanc et finissent par nager sur le dos, si on augmente la dose. Ils meurent. L'alcool nuit donc aux animaux comme à l'homme.—**La Tempérance.**

* * *

L'alcool fait aujourd'hui plus de ravages que les trois fléaux historiques: la famine, la peste et la guerre. Plus que la famine et la peste, il décime, plus que la guerre, il tue; il fait plus que tuer, il empoisonne.—**(Gladstone.)**

DISETTE DE PRETRES

On se plaint, aux Etats-Unis, de la diminution marquée que la guerre causera dans le recrutement du clergé. Dans plusieurs diocèses, les étudiants en théologie devront être ordonnés plus tôt, pour faire face aux besoins de la situation. Il y a beaucoup moins d'entrées au Grand Séminaire, du fait de la conscription. Les étudiants aux séminaires de théologie reconnus comme tels sont exempts du service militaire, mais non ceux qui fréquentent les collèges catholiques où les études acheminent à la prêtrise. Les évêques des Etats de l'Est ont dû faire publiquement appel aux élèves catholiques.

Les noviciats des Jésuites et des Rédemptoristes sur l'Hudson et les institutions qui entourent l'Université de Washington ont accusé une diminution de 20 à 30 pour cent dans les entrées, cet automne. Le Commissariat de Terre-Sainte à Brookland, district de Colombie, se plaint aussi d'un manque de recrues pour la garde des sanctuaires franciscains en Palestine.

Bébé.—Petite mère, aimes-tu les histoires?

Maman.—Oui, mon enfant.

Bébé.—Veux-tu que je t'en conte une?

Maman.—Je veux bien.

Bébé.—Est-ce que cela te fera plaisir?

* * *

Maman.—Mais oui, mon chéri!

Bébé.—Mais elle ne sera pas longue.

Maman.—Ca ne fait rien, raconte toujours.

Bébé.—Eh bien! voilà, il y avait une fois une carafe, et je viens de la casser.

Les cors sont une cause de souffrance, mais le Holloway's Corn Cure les fera disparaître rapidement.

CONTRADICTION

"Le synode anglican de Montréal a décidé d'admettre les prières pour les morts, dans le "prayer book". Pourquoi alors nier le dogme du purgatoire?

LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

DECLARATION DE M. CLEMENCEAU AU PARLEMENT FRANCAIS

Le nouveau gouvernement va consacrer toutes ses énergies à la poursuite de la guerre pour le maintien de la justice. — Suppression des intrigues allemandes.

Paris, 21. — Le Premier Ministre Clémenceau a fait, hier, à la Chambre des députés, une déclaration officielle sur la politique du nouveau gouvernement. Au Sénat, la même déclaration a été faite par M. Louis Nail, ministre de la Justice. La déclaration dit que les membres du gouvernement ont accepté d'en faire partie pour conduire la guerre avec un effort redoublé pour la meilleure appréciation de toutes les énergies de la nation. Leur seule ambition est de poursuivre une guerre intégrale. "Faire prévaloir la justice: telle sera la devise du gouvernement qui a été celle de tous les gouvernements français depuis le début de la guerre." Nous avons de grands soldats ou de grandes traditions conduits par des chefs comptés à l'épreuve et animés de ce suprême dévouement qui a fait la renommée de leurs aînés. Par eux, par nous tous, notre immortelle patrie, dans de nobles ambitions de paix, poursuivra le cours de ses destinées.

Les Français que nous avons été contraints de jeter dans la mêlée ont des réclamations contre nous. Leur désir est qu'aucune de nos pensées ne soit détournée d'eux, qu'aucune de nos actions ne soit étrangère à leurs intérêts. Nous leur devons tout, sans réserve, tout pour la France saignant dans sa gloire, tout pour l'exaltation du droit triomphant. L'unique et simple devoir est de seconder le soldat, de vivre, de souffrir et de combattre avec lui, renoncer à tout ce qui n'est pas la Mère-Patrie. L'heure est venue pour nous d'être seulement français avec la fierté de déclarer que cela nous suffit. Sachons fondre les réclamations du front et les devoirs à l'arrière. Que chaque zone soit la zone de guerre. Toutes les nations civilisées sont engagées dans la même lutte contre le développement moderne de la barbarie antique. Contre elle, avec tous nos bons alliés, nous formons un roc, une barrière qui ne pourra être franche. Qu'une solidarité fraternelle, le plus sûr fondement du monde futur, apparaisse au premier plan de l'alliance, à chaque instant et partout."

M. Clémenceau déclara encore: Il y a des erreurs. Travaillons à les réparer. Hélas! il y a eu aussi des crimes contre la France. Qu'ils reçoivent un prompt châtiment. Nous prenons devant vous, devant le pays qui réclame justice, l'engagement que justice sera rendue selon les rigueurs de la loi. Les considérations personnelles ou politiques ne nous feront pas forfaire à ce devoir. Trop de tentatives criminelles ont fait verser sur nos champs de bataille une abondance de sang français. Faiblir serait se faire complice. Nous serons sans faiblesse et sans violence. Tous les accusés à la cour martiale: telle sera notre politique. Le soldat au prétoire avec le soldat au front. Plus de campagne pacifiste. Plus d'intrigues allemandes, ni de trahison ou de mi-trahison! La guerre, rien que la guerre!

Nos armées ne seront pas prises entre deux feux. La justice est arrivée. Le pays saura qu'il est défendu et qu'il est pour toujours une France libre. Nous avons payé trop cher nos libertés pour en céder quelque partie.

Une censure sera établie sur les informations diplomatiques et militaires, et pour ceux qui pourraient troubler la paix intérieure, sans toutefois affecter le respect les opinions. Un bureau de presse donnera des avis à ceux qui en demanderont.

En temps de guerre, comme en temps de paix, la liberté doit être exercée sous la responsabilité personnelle de l'auteur; en dehors de cette règle, c'est l'anarchie arbitraire."

La déclaration de M. Clémenceau fut acclamée. Trois députés de la droite ont retiré leurs interpellations au sujet des scandales qui sont présentement l'objet d'une enquête.

SIR WILFRID DEMENT SIR ROBERT

Sir Wilfrid Laurier répond à la déclaration faite par le premier ministre à Sydney, N.-E., le 17 novembre 1917, alors que celui-ci dit "qu'en deux occasions il avait demandé à très honorable sir Wilfrid Laurier de coopérer avec lui à propos du recrutement".

"J'ai remarqué dans la presse, dit sir Wilfrid, une déclaration faite à Sydney, samedi soir, 17 novembre, par le très honorable sir Robert Borden, prétendant qu'en deux différentes occasions il m'a demandé de coopérer avec lui à propos de l'enrôlement volontaire, et que j'aurais refusé. Je désire déclarer que je n'ai jamais eu connaissance de ces invitations. Je me rappelle très bien qu'au commencement de la guerre, j'envoyai la communication suivante à sir Robert Borden:

"Cher sir Robert Borden:

"Il est tout probable que la guerre sera de longue durée, et je comprends que le gouvernement contemple déjà l'organisation d'un second contingent. Puis-je suggérer, étant donné les différents éléments ethniques de la population, qu'il serait bon de permettre la formation d'unités distinctes, avec ces divers éléments.

"Le War Office a toujours profité de la force du sentiment de la race dans la formation de l'armée. Toujours il a recruté des régiments purement écossais, aussi bien que des régiments purement irlandais, et nous comprenons que lord Kitchener ait permis la formation de régiments exclusivement gallois. Ce que j'en dis a trait à la formation d'un régiment canadien-français. Vous savez probablement qu'un mouvement se fait en ce moment à Montréal et à Québec pour la formation d'un tel régiment.

"Tout porte à croire que si la formation d'un régiment canadien-français était autorisé, il y aurait une réponse généreuse.

"J'offre ces suggestions dans le seul but d'aider la cause que nous avons tous tant à coeur. Si vous trouvez bonne ma suggestion, je serai heureux d'aider de mon mieux, par quel moyen qui semblera raisonnable, et je me tiendrai prêt à vous rencontrer quand vous le voudrez, afin d'atteindre ce but.

"Bien à vous,

"Wilfrid Laurier."

"Quoique mes propositions aient été acceptées par sir Robert Borden, je ne puis dire que je me rappelle avoir jamais été appelé à coopérer au choix d'un comité parlementaire qui devrait travailler sous les ordres du bureau du Service National. Les raisons qui me firent décliner l'invitation sont bien connues de tous et je crois que les événements m'ont donné raison. A part cela, sir Robert Borden ne m'a fait aucun appel, ni à moi ni à aucun membre de mon parti, pour aider le système de recrutement volontaire au pays."

"Wilfrid Laurier."

UNIONISTE ARRETE

Sainte-Scholastique, 21. — Notre député depuis 21 ans et le candidat libéral-lauriériste dans Deux-Montagnes-Laval vient de dévoiler ce qui serait une odieuse conspiration pour lui voler l'élection.

Or, il est arrivé qu'à la dernière heure, "l'incubateur du No 112 S.-François-Xavier", a décidé à la dernière heure d'amener en opposition à M. Ethier un candidat du nom de Raoul Jasmin, de Saint-Martin.

Le jour de la mise en nomination à Saint-Eustache, M. le notaire Girouard, officier-rapporteur, rejeta quatre des noms du bulletin de présentation de Jasmin. Le candidat unioniste ne se trouvait plus qu'avec 27 noms, mais il était encore en règle. A la suite de perquisitions, M. Ethier découvrit que sept des 27 signatures qui restaient avaient été forgées ou apposées sans autorisation. Aussitôt le candidat libéral se mit en quête d'affidavits et réussit à se procurer les déclarations assermentées des sept électeurs dont les noms furent indûment portés au bulletin de présentation de Jasmin.

En substance, cet affidavit des électeurs en question dit que si les noms apparaissent sur ce bulletin c'est sans l'autorisation de ces électeurs et que c'est un faux. Ces affidavits sont signés par MM. Armand Jasmin, frère du candidat unioniste, et Arthur Taillefer, Alph. Lahaise, Willie Findlay, Nap. Lagacé et N. Lagacé, de Saint-Martin, et par M. Amédée Lavoie, maître de poste de Saint-Elzéar.

Muni de ces documents, M. Ethier s'en alla voir le notaire Girouard à Saint-Benoît, pour faire rejeter le bulletin de présentation de son adversaire comme illégal et comme entaché de fraude. M. Girouard l'accueillit avec beaucoup de cordialité, mais déclara que malgré son désir il ne pouvait rejeter ce bulletin que sur des instructions reçues de Montréal.

Le député des DeuxMontagnes a décidé de faire arrêter au plus tôt son adversaire et, avec lui, un individu qui est accusé d'avoir participé à fabriquer le bulletin de présentation de Jasmin.

Montréal, 26. — M. Jasmin a retiré sa candidature, et M. Ethier est élu par acclamation.

POUR LES FEMMES DES RESERVISTES FRANCAIS

Une partie de paniers (sans costumes) sera donnée par le "Comité d'aide aux femmes des réservistes français du Manitoba", lundi le 3 décembre, à 8 heures 30 p.m., dans les salles du club "Le Canada", coin des rues Main et Graham.

Pour rehausser la fête, un joli programme musical sera exécuté: Mme Delmarque et Mlle Destert au piano; M. LeFranc, déclamation; M. Gens, violon.

Différents nouveaux amusements rendront cette fête très intéressante.

Le comité fait un appel chaleureux à tous les messieurs afin qu'ils encouragent cette oeuvre si patriotique. Le prix des paniers ne sera pas exorbitant.

LE VOTE DES SOLDATS

Ottawa, 28. — Le gouvernement a reçu, dit-on, les plus mauvaises nouvelles relativement au vote des soldats. Le représentant libéral en Angleterre, M. T.-W. Preston, y déploie, paraît-il, une activité débordante et qui porte ses fruits, si bien que les amis du gouvernement là-bas s'alarmeraient du sentiment antigouvernemental qui se développe dans l'armée et auraient prévenu sir Robert Borden de la nécessité d'organiser sans retard un vigoureux mouvement de réaction, sans quoi, les soldats en Angleterre, du moins, voteront contre lui.

AFIN DE POUVOIR VOTER, VOYEZ L'ENUMERATEUR

(La Libre Parole)

Ce qui suit est la traduction d'un article très important qui a paru dans le **Telegram** de mardi soir:

"Un document officiel émis aujourd'hui par P.-C. Locke, officier-rapporteur pour Winnipeg-Sud, contient des informations d'une importance considérable pour les électeurs qui doutent si leurs noms se trouvent sur la liste des voteurs ou qui ignorent si les énumérateurs les ont omis. Dans quelques cas, des énumérateurs ne comprenant pas très bien l'Acte des Elections en temps de guerre, ont cru que si une femme avec des parents au front n'était pas sur la liste des voteurs préparée l'été dernier, elle n'avait pas le droit d'être inscrite sur la liste fédérale. Ceci est une erreur absolue, **et toute femme qui a un fils, un mari, un frère ou un père au front a droit à un vote dans la prochaine élection, que son nom à elle soit sur la liste provinciale ou n'y soit pas.** Le document officiel émis par M. Locke dit comment s'y prendre pour s'assurer un vote aux prochaines élections. Voici le document:

"Les énumérateurs ont maintenant presque terminé la première partie de leur besogne, c'est-à-dire de passer de maison en maison pour prendre les noms. En faisant ceci, sans doute que les noms de certaines personnes ont été omis soit pour cause d'absence ou autre. Le 2 décembre on affichera, en évidence, dans chaque bureau de votation, une liste des électeurs préparée par l'énumérateur. Cette liste n'est pas finale, mais est sujette à révision.

"Du 7 au 12 décembre, les énumérateurs siégeront deux heures par jour à un endroit dans la subdivision de votation, dont l'emplacement sera donné par les journaux, afin de reviser la liste, et quiconque dont le nom n'apparaîtra pas sur la liste affichée aura le droit de demander à l'énumérateur qu'il soit ajouté; et en satisfaisant l'énumérateur, qui, s'il est satisfait, pourra ajouter une personne sur la liste (celui-ci délivrera un certificat), et si le voteur qui se présente prête serment devant le député-officier-rapporteur, qu'il est la personne nommée dans le certificat de l'énumérateur et qu'il n'a pas précédemment voté à l'élection, le voteur pourra déposer son bulletin. Si l'énumérateur n'est pas satisfait il délivrera un certificat à la personne qui lui en fera la demande qu'il lui a refusé le droit de vote, et sur présentation de ce certificat au député-officier-rapporteur, le requérant aura droit à ce qu'on lui remette un bulletin, lequel, une fois marqué, sera placé dans l'urne, mais dans une enveloppe scellée et ne sera compté qu'en cas de décompte.

"A cause du doute qui s'est élevé au sujet du vote des femmes, les seules femmes qui aient le droit de vote sont la femme, la soeur, la mère ou la fille d'un soldat parti pour la guerre (overseas) ou une garde-malade ou une soeur garde-malade qui y est allée, ou la femme, la soeur, la mère ou la fille d'un soldat dans l'armée Impériale, ou la soeur, la mère ou la fille d'une garde-malade ou d'une soeur garde-malade dans l'armée Impériale, ou la femme, la soeur, la mère ou la fille d'un marin de guerre, qu'il soit en Europe ou ailleurs. Il y a une restriction additionnelle stipulant que **les femmes qui réclament le droit de vote par parenté doivent être âgées d'au moins 21 ans et sujets britanniques de naissance ou par naturalisation, qu'elles doivent avoir habité un an dans la Province et trois mois dans la division électorale. Il n'importe pas que le soldat ou le marin dont une femme se réclame soit vivant ou mort du moment qu'il a fait du service (overseas) dans la guerre actuelle et qu'il n'a pas été congédié ou déchargé pour raisons déshonorantes."**

Ajoutons pour les femmes qui, la plupart du temps, sont seules à la maison lorsque les énumérateurs passent, **qu'elles ne doivent pas hésiter à fournir tous les renseignements qu'on leur demande sur les membres de leur famille qui ont 21 ans et ont le droit de vote. Le résultat de l'élection en dépend. Cette énumération n'a rien à voir avec la conscription.**

UNE JEUNE FILLE DOIT APPRENDRE:

A cuire.
A coudre.
A être gentille.
A raccommoder.
A fuir l'oisiveté.
A garder un secret.
A faire du bon pain.
A soigner les malades.
A être vive et joyeuse.
A respecter la vieillesse.
A prendre soin du bébé.
A se passer de servante.
A éviter les commérages.
A tenir la maison propre.
A maîtriser son caractère.
A s'habiller avec propreté.
A égayer un homme morose.
A être le charme de la maison.
A voir une souris sans se pâmer.
A enlever les toiles d'araignées.
A être l'appui, la force de son époux.
A épouser un homme pour son mérite.
A lire d'autres livres que des romans.
A être femme forte en toute circonstance.

IL SE RETIRE

Montréal, 23. — M. L.-A. Lapointe, ancien député libéral de Saint-Jacques, est réélu par acclamation aujourd'hui dans cette division par suite de la retraite de son adversaire, M. J.-E. Perrault.

Celui-ci, dans l'avis qu'il donne à l'officier rapporteur de sa démission comme candidat, déclare qu'il est libéral et comme on veut le faire passer pour un "win-the-war", il abandonne la lutte en faveur du candidat lauriériste.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE — 1918 —

Elle est enfin arrivée, notre commande de 2,100 exemplaires de l'Almanach 1918. Dans quelques jours, on en fera une propagande active, dans presque tous les centres canadiens-français du Manitoba, car nous savons que le plupart des paroisses de langue française de notre province, (moins quelques rares exceptions), ont déjà retenu un certain nombre d'almanachs, pour l'année 1918.

Nous osons croire aussi que le plus grand nombre des familles qui ont reçu en héritage le "doux parler" de France, sauront apprécier à sa juste valeur le noble dévouement des membres de la Ligue des Droits du français.

Il est certain que la meilleure manière de témoigner un peu de sympathie à ceux qui se font, avec une si courageuse abnégation, les vaillants défenseurs de la langue, reste toujours la même: c'est de lire et de faire lire les publications que l'on cherche à répandre au prix de sacrifices dont on se montre sans cesse très généreux.

Les intérêts du parler français au Canada sont si importants, les droits que nous y avons de parler la langue des premiers occupants du pays sont chose tellement sacrée, que nous serions des lâches si nous allions négliger de seconder les efforts qui ont été faits depuis tant d'années, efforts qui doivent augmenter d'intensité à mesure que la persécution devient plus vive, — pour que nous puissions demeurer toujours fidèles au service de Sa Majesté la Langue française".

L'Almanach, 1918, que nous offrons à la lecture des nôtres, rappelle cette obligation et fournit des leçons utiles à méditer pour plus d'un d'entre nous. Ne soyons pas avares des dix ou quinze sous que nous pouvons donner pour l'Almanach de la langue française. C'est une oeuvre que nous avons l'impérieux devoir de maintenir avec générosité si nous ne voulons pas trahir, par notre apathie et notre indifférence, le sang qui coule dans nos veines.

Le splendide Almanach de la Langue française est maintenant en vente chez M. Kéroack, à Winnipeg, 227 rue Main, et à Saint-Boniface, rue Dumoulin. Il est à propos de retenir, dès à présent, que le "prix de faveur" de dix sous ne permet pas d'expédier par la poste cet Almanach. Toute personne qui donnera sa commande par lettre devra donc se conformer au prix régulier de quinze sous.

10 sous en librairie; 15 sous par la poste.

Agent de la Langue française.

LES ASSEMBLEES POLITIQUES

Les militaires ont maintenant le droit d'y assister

Montréal, 21. — Par un ordre en Conseil, changeant les règlements militaires, ceci en date du 20 octobre 1917, les officiers et les soldats ont le droit d'assister aux assemblées politiques. Le général Wilson a reçu, hier, une communication à cet effet.

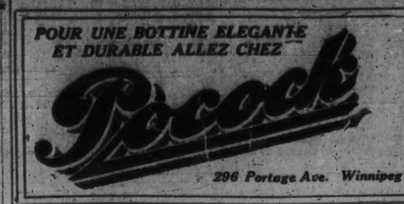
ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

47, rue Masson, S.-Boniface
B. P. 20. Tél. Main 4928

Nous prions instamment les personnes qui ont reçu des demandes de renseignements de la part de notre Comité de statistique, de vouloir bien nous répondre aussi exactement que possible. Encore une fois,—nous tenons à le répéter,—il ne nous est guère possible, dans les différents litiges qui peuvent survenir, de donner une direction éclairée aux centres avec lesquels nous devons traiter, si nous n'avons pas, au préalable, toute une série de renseignements bien précis qui nous fassent connaître le terrain où il nous faudra nous aventurer. C'est pour cela que la clarté de l'information doit se trouver à la base de notre oeuvre.

On nous permettra de noter ici l'importance qu'il y a, pour nous, d'être toujours en relations avec nos cercles paroissiaux. Que ceux-ci nous tiennent au courant de leurs faits et gestes, par voie de leur secrétaire; qu'ils se réunissent de temps en temps pour s'entretenir des avantages qu'ils peuvent avoir ou des difficultés auxquelles ils doivent faire face dans les divers arrondissements scolaires; de cette façon, la question du français dans nos écoles restera toujours à l'ordre du jour, comme le premier devoir de l'heure.

Louis-Philippe Gagnon,
Secrétaire de l'Exécutif.



Enflure des Articulations

Si ceux qui souffrent d'enflure des articulations,—poignets, chevilles du pied, jointures,—pouvaient comprendre que le rein est la source de leur mal, ce serait chose facile que d'obtenir qu'ils nous demandent l'envoi gratuit d'un échantillon des Pilules Gin et de les remetre dans la voie de la santé.

A Watertown, N. Y., vit Alexandre LaDue, âgé de 73 ans. Depuis des années il souffrait du rein; il fit l'essai de différents remèdes et fut soigné par plusieurs médecins. Puis il vit une annonce des

GinPills FOR THE KIDNEYS

Il écrit ceci: " . . . . . . Je commandai deux boites. Elles me firent plus de bien que tous les remèdes que j'avais pris. Après les deux premières, je commandai deux autres boites. Je suis maintenant content et je sais que les Pilules Gin sont le meilleur remède du rein."

Tous les pharmaciens vendent les Pilules Gin à 50 sous la boite ou $2.50. Echantillon gratuit sur demande à

Dépt D
National Drug & Chemical Co. of Canada, Ltd., Toronto.

BC GIN PILLS FOR THE KIDNEYS

SACRE-COEUR

Le bazar donne $2,722.98

Le succès du bazar a surpassé les espérances même des plus optimistes. La recette finale est de $2,722.98. En pareil temps de crise, c'est tout simplement épatant. On ne saurait donner de plus précise façon que ne le fit dimanche dernier, notre Curé, la note dominante du bazar:

"Le bazar, disait-il, s'est terminé vendredi soir. A tous les points de vue, il a été un succès. Au point de vue des recettes il apporte un montant qui, dans le temps actuel, va au-delà de toute espérance. Que l'on prenne en considération les temps durs que nous traversons, les organisations de toutes sortes faites depuis le début de la guerre, soit pour la guerre elle-même, soit pour soutenir les diverses oeuvres de charité qui plus que jamais réclament l'obole de la charité d'un chacun, la cherté excessive des vivres, un peu la désorganisation sociale, l'incertitude de l'avenir, enfin, la peine, le deuil, ou au moins une certaine tristesse qui paralysent les énergies, et dire que, en grande partie, parmi deux cents familles d'origine française éparpillées dans une ville comme celle de Winnipeg, l'on ait pu parvenir à la somme de $2,722.98 amassée surtout par cinq sous, dix sous et vingt-cinq sous, n'est-ce pas que nous avons raison d'être émerveillés du résultat?

"Le point de vue financier est des plus consolants; ce qui est mieux et beaucoup mieux, ce sont les consolations morales que le bazar nous rapportent. Notons tout d'abord le goût et l'habileté vraiment artistiques des dames et des demoiselles dans les divers objets de couture ou de fantaisie faits à la main qui nous ont été donnés; la grande générosité de tous, puisque chacun, même parmi les plus pauvres, a tenu à faire son don.

"Ensuite on trouvera rarement un bazar où il y ait eu autant d'émulation, de travail assidu et continuel, fait dans une bonne entente et un esprit d'harmonie vraiment admirable, et tout cela assaisonné d'une franche gaieté qui, toujours, s'est maintenue en dedans des bornes d'une joyeuse distinction. Mon impression, et je crois que c'est l'impression de tout le monde, c'est que nos familles, tout en sachant s'amuser à coeur ouvert, savent se respecter, bien vivre et partout se conduire chrétiennement. Réellement, après avoir tout surveillé, je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre chose déplacée.

"Une autre consolation morale, c'était de constater que tous ont travaillé ou contribué au succès du bazar avec des vues surnaturelles, non pas pour plaire, faire plaisir à un tel ou à une telle, mais uniquement pour leur paroisse, pour la plus grande gloire de Dieu. Aussi, mes biens chers frères, Dieu seul connaît la somme énorme de dévouement déployé par les Dames et les Demoiselles de notre paroisse, voire des paroisses environnantes qui, lorsqu'il s'agit de bonnes oeuvres, apparaissent toujours au premier rang, celui de nos hommes qui n'ont pas craint de donner de leur temps et de leur travail pour soutenir le bel élan lancé, l'intérêt à leur paroisse de cette foule nombreuse, chaque soir, dont la générosité a été digne des travaux accomplis.

"Parce que Dieu connaît ce dévouement à sa haute valeur, je craindrais de l'amoindrir et de le profaner, en essayant de l'apprécier avec le langage humain.

"C'est un dévouement trop beau, il mérite que le Sacré-Coeur seul en soit l'appréciateur.

"Puisque tous et toutes ont fait leur devoir et beaucoup plus que leur devoir, soit au point de vue de la direction à donner à ce qui a été fait avec tant de tact et de gentille sagesse, soit au point de vue de l'organisation, du travail, de la générosité, je ne veux nommer personne, mais je laisse au Sacré-Coeur de vous en faire, dans le secret de vos consciences, tous les remerciements et toutes les félicitations que vous méritez.

"De ce bazar résulte une union durable entre tous qui vaut mieux encore que les deux milles dollars amassés. Dans cette union de plus en plus intime des coeurs, des âmes, des énergies, se trouve une garantie de survivance pour notre nationalité et d'extension du règne de Dieu par son Eglise."

* * *

Le R. P. Portelance, O. M. I., ancien curé et curé-fondateur de la paroisse, est actuellement en visite au presbytère.

* * *

Dans l'énoncé des maisons de commerce qui ont fait des dons pour le bazar, l'on a omis de mentionner M. McKatcher et M. Frank Gouild, gérant des Farmers' Market.

Si d'autres erreurs ont été commises, nous faisons toutes nos excuses pour ces missions involontaires et prions les personnes oubliées dans nos listes de croire à toute notre reconnaissance et de recevoir les mêmes sincères remerciements que nous adressons, avec le plus vif sentiment de gratitude, à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué d'une manière quelconque au merveilleux succès de notre bazar. La paroisse et son école vous crient à tous: Merci! Mille fois merci!

La Commission Scolaire
du Sacré-Coeur.

* * *

Terriblement affligé de rhumatismes. "Pendant deux longues années", écrit M. Joseph F. Drazewski, de Scranton, Pa., "j'étais terriblement affligé de rhumatismes, mais par l'emploi du Novoro du Dr Pierre, je fus complètement soulagé." Des milliers de personnes ont témoigné d'une manière identique sur les propriétés restauratrices à la santé de ce remède herbeux, sûr et éprouvé par le temps. Il ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public directement du laboratoire S'adresser au Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 11 novembre. — Marie-Irène-Bernadette, fille de Albert Viens et de A. Léveillé.

Le 17 novembre. — Marie-Bernadette-Cécile, fille de Joseph Dandeneau et de Emilia Sorin.

Le 22 novembre. — Joseph-Adélard-William, fils de Joseph Ducharme et de Anna Tardif.

Le 22 novembre.—Marie-Yvonne-Elizabeth, fille de Etienne Poitras et de Alida Carrière.

Le 25 novembre. — Marie-Ange-Simonne-Eludie, fille de David Riel et de Annie Vermete.

Le 25 novembre. — Marie-Georgiana-Angèle, fille de Jean-Baptiste André et de R. Goffard.

Le 25 novembre. — Marguerite-Bertha-Thérèse-Joséphine, fille de Nicolas Pirotton et de Félicie Larbanois.

* * *

Mariages

Le 22 novembre. — Joseph-Albert-Charles Tuck et Honora Box.

Le 27 novembre. — Ludwig Lang et Alexina Boivin.

Le 27 novembre. — Arthur Jourdain et Adrienne Charete.

* * *

Sépultures

Le 12 novembre. — Joseph, fils de Alfred Laflamme et de Berthe Pétroquin, décédé à l'âge de trois jours.

Le 17 novembre. — Valentine Labelle, épouse de F.-J. Andrews, décédée à l'âge de 31 ans.

Le 24 novembre. — Angélina Clément, épouse de Ludger Gagnon, décédée le 22 courant, à l'âge de 31 ans et 2 mois.

La douleur s'en va. — Quand la neuralgie met les nerfs en désordre et que le lumbago paralyse le dos, c'est le temps de recourir à la puissance de l'Huile Electrique du docteur Thomas. Une vigoureuse friction calmera la douleur et donnera une sensation de repos et de soulagement. Rien ne la vaut comme liniment. Un essai vous en convaincra.

UN NOUVEL ECHEC

Montréal, 23. — Sir Herbert Ames a subi un second échec, hier soir, dans sa propre division de Saint-Antoine, dans le quartier Saint-Joseph, où il avait convoqué les électeurs canadiens-français. La séance fut moins tumultueuse que la veille, chez les électeurs anglais, mais M. Ames ne parvint pas à se faire entendre. Il avait préparé un discours en français, il en donna lecture, mais sa voix fut constamment couverte par des interruptions et des acclamations à l'adresse de Laurier et du chant de "O Canada". La lecture faite, un des auditeurs s'avança et fit subir un long interrogatoire à M. Ames, au grand amusement de la foule, sur la fabrication des bottes, sur la conscription, le Canadien Nord, l'affaire Desjardins, etc., etc. En résumé, M. Ames se contenta d'affirmer qu'il appuyait le Gouvernement Borden dans toutes ses actions, ce qui provoqua des cris de Honte! Honte!

Ceux qui accompagnaient M. Ames jugèrent prudent de battre en retraite et aussitôt des auditeurs se lancèrent dans des discours pour dénoncer M. Ames et le gouvernement de l'union.

Deux soldats de retour du front obtinrent beaucoup de succès. L'un déclara que tous ses camarades en France allaient voter pour sir Wilfrid. L'autre, un nommé Watkins, fit la même prédiction après avoir démontré comment les soldats furent maltraités par les gens qui jouent aujourd'hui aux patriotes. Il cite plusieurs exemples de mauvais traitements et dit que lui-même, étant malade, fut renvoyé de l'armée sans argent pour rentrer dans son foyer.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Alléchantes Occasions du Vendredi

GROCETERIA—REZ-DE-CHAUSSEE

Savon Royal Electric. Rég. 6. Vendredi, 3 pour	$ .15
Savon boracique de Taylor. Rég. 6. Vendredi, 3 pour	.14
Savon Castille olive. Vert. Rég. 15. Vendredi	.12
Borax en poudre. Rég. 20. Vendredi	.15
Dentifrice Taylor. Rég. 21 le tube. Vendredi	.16
Lait de magnésie de Philip. Rég. 52. Vendredi	.45
Eau oxygénée. Rég. 15. Vendredi	.12
Marmelade aux oranges de Wethey. Vendredi, le seau	.68
Gingembre en conserve. Marque Chylong. Vend., la jarre	.29
Extraits d'Eaton. Vendredi, la bouteille	.22
Boeuf fumé de Clark. Vendredi, la boite	.31

PREMIER ETAGE

Bonnets en fourrure pour hommes. Vendredi	$5.00
Casquettes d'hommes et de jeunes gens. Vendredi	.50
Belles chemises négligé pour hommes. Rég. 65 et 85. Vend	.55
Beaux gilets de laine pour jeunes gens. Rég. $1. Vendredi	.65
Beaux chandails pour hommes. Rég. $2.95 et $2.50. Vend.	1.75
Ulsters pour hommes. Vendredi	11.95
Complets pour hommes. Vendredi	11.75
Pantalons d'hommes. Vendredi	2.25
Bas en cachemire tout laine. Pour femmes. Rég. $1. Vend.	.65
2 paires pour	1.25
Bas en cachemire. Pour femmes. Rég. 35. Vendredi	.25
Mitaines en mocha pour enfants. Vendredi, la paire	.75
Longs gants en chevreau. Pour dames. Rég. $3 et $4. Vend.	.95
Ruban satin Duchesse. Rég. 45. Vendredi	.19
Ruban-lingerie. Rég. 8 et 9. Vendredi	.04
Mouchoirs de dames. Vendredi	.07
Fichus. Echantillons. Vendredi	.95
Sacs à tricotages. Rég. $1.25 à $2.50. Vendredi	1.00
Vêtements d'enfants. Rég. 40. Vendredi	.19
Postiches. Rég. $1.15. Vendredi	.59
Camera. Rég. $12.50. Vendredi	9.75
Nécessaire de sept morceaux. Pour dames. Rég. $4.75. Ven.	3.75
Nécessaire de trois morceaux. Ivoire. Rég. $2.75. Vendredi	1.95
Brosse et peigne. Véritable ébène. Pour dames. Rég. $2.25. Vendredi	1.75
Nécessaire de quatre morceaux. Pour hommes. Véritable ébène. Rég. $3.75. Vendredi	2.75
Brosses militaires. Rég. 75 la paire. Vendredi	.50
Parfum de Taylor. Rég. 35. Vendredi	.28
Parfums français. Rég. $2.50 à $3.25. Vendredi	$1.25 à $1.65
Parfum d'orchidées. Importé. Rég. 50 l'once. Vendredi	.33
Flocons de neige au chocolat. Rég. 50. Vendredi, la livre	.40
Caramels assortis. Vendredi, la livre	.30
Gelées assorties. Carrés. Vendredi, la livre	.29
Cassant aux pistaches. Rég. 35. Vendredi, la livre	.29
Caramels-figues. Rég. 25. Vendredi, la livre	.20
Bonbons de fantaisie. Assortis. Rég. 35. Vendredi, la livre	.30
"Cherry Delight". Rég. 25. Vendredi, la livre	.20
Amandes dans le sucre. Rég. $1. Vendredi, la livre	.75
Bagues avec diamant. Rég. $9 à $75. Vendredi	$6.50 à $50
Couteaux. Manche blanc. Pour table à diner. Rég. $6.50 la douzaine. Vendredi	4.50
Pour table à dessert. Rég. $5.50. Vendredi	3.75
Complets de fantaisie pour garçonnets. Rég. $5 à $7.50. Vendredi	3.95
Complets de tweed pour garçonnets. Vendredi	3.85
Pantalons doublés en flannelette. Pour garçonnets. Vend.	.90
Pardessus d'hiver pour garçonnets. 11 à 16 ans. Vendredi	8.45

DEUXIEME ETAGE

Robes en serge pour demoiselles. Vendredi	$11.95
Manteaux de demoiselles. Vendredi	10.00
Manteaux en rat musqué pour demoiselles. Vendredi	69.00
Robes d'intérieur. Vendredi	1.00
Camisoles d'enfants. Jusqu'à trois ans. Vendredi	.25
Gilets d'enfants. Rég. $1.25 et $1.50. Vendredi	.95
Robes en flannellette. Rég. $2.50. Vendredi	1.50
Blouses en crêpe de Chine et Georgette. Rég. $8.50 à $11.50. Vendredi	5.95
Blouses, Rég. $5.95 à $7.95. Vendredi	3.95
Jupes en corduroy. Rég. $4.95. Vendredi	2.95
Spencers. Rég. $1.25. Vendredi	.75
Chandails pour demoiselles et dames. Rég. $3.50 et $4.50. Vendredi	2.95
Bottines de dames. Rég. $3.50, $4 et $6. Vendredi	1.95
Robes en serge pour dames. Vendredi	12.95
Manteaux de femmes. Vendredi	7.95
Chapeaux non garnis. Vendredi	.39
Chapeaux garnis, Vendredi	2.50
Chapeaux velours. Rég. $6.95. Vendredi	4.95
Combinaisons pour dames. Vendredi	.49
Robes en flannellette. Pour dames. Vendredi	.98
Camisoles d'enfants. Rég. 25. Vendredi	.19
Camisoles en coton. Pour dames. Vendredi	.39
Corsets en brocard. Pour dames. Rég. $5. Vendredi	$2.50

TROISIEME ETAGE

Patins. Vendredi	$1.00
Porte-habit. Vendredi	1.75
Valises. Rég, $4.95. Vendredi	4.00
Chaînes Ford. Rég. $2.50 la paire. Vendredi	1.95
Calorifère Ford et enveloppe de moteur. Rég. $5. Vendredi	3.75
Fournaises Olympia Quebec. Vendredi	$8.75 et $10.75
Poêles en acier. Pilot. Rég. $16.50. Vendredi	12.95
Pelles à neige. Vendredi	.25
Calfeutrage chêne. Vendredi	.48
Papier (bâtisses). Vendredi, le rouleau	.95
Balais. Vendredi	.55
Bain-marie. Vendredi	.42
Casseroles. Vendredi	.18
Assiettes. Email blanc. Rég. 30. Vendredi	.15
Vases à fleurs. Verre. Vendredi	.15

QUATRIEME ETAGE

Tapis. Rég. $13.50 à $14.75. Vendredi	$9.75
Tissu à paniers. Vendredi	.19
Cubes pour faire des figures. Rég. 75. Vendredi	.50
Jupes tailleur. Vendredi	$5.75, $8.75 et $11.95
Courte-pointes. Rég. $2.75 et $3. Vendredi	2.35
Couvertures Union grises. Rég. $4.20. Vendredi, la paire	3.95
Couvre-pieds Dimity et Seersucker. Vendredi	2.25
Serviettes au crochet japonais. Vendredi	.10
Flannelette rayée. Rég. 20. Vendredi, 10 verges pour	1.80
Serviettes éponge. Rég. 45. Vendredi, 3 paires pour	1.15
Toile huckaback. Rég. 25. Vendredi, 5 verges pour	.95
Linons de fantaisie pour décorations. Vendredi, la verge	.09
Huile à plancher. Vendredi, la pinte	.50
Papier peint. Rég. 12½ et 20 le rouleau. Vendredi	.07
Tricotine de couleur. Vendredi, la verge	3.75
Taffetas de couleur. Vendredi, la verge	1.25

CINQUIEME ETAGE

Chants. Rég. 35. Vendredi	$ .25
Chants. Paquets de surprise. Rég. 15. Vendredi, 5 pour	.25

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

APPRENEZ LA TELEGRAPHIE

MM. Duquette et Blier ont ouvert une école privée de télégraphie. Cinq soirs par semaine. $5.00 par mois. S'adresser
THOMPSON BLD.
(En face de l'Hôtel-de-Ville)

LA Maison Collin

En face de l'Hôtel-de-Ville
92 AVENUE PROVENCHER
Saint-Boniface, Man.

EPICERIES

Beurre et fromage
Bonbons de toutes sortes
Grains et fourrages

TABAC

en feuilles ou en paquet

On se rendra compte que nous importons surtout des maisons canadiennes-françaises. Par le fait d'acheter chez nous, vous encouragez les nôtres.

BELLES OCCASIONS POUR

Vendredi le 30 Novembre et Samedi le 1er Decembre 1917

Afin de pouvoir économiser sur vos achats il est de votre devoir d'acheter là où l'on vous offre des occasions véritables. Sous les conditions actuelles il vaut surtout de faire attention à ce que l'argent dépensé pour les nécessités de la vie, rapporte le maximum de valeur, et vous pouvez facilement le faire en lisant attentivement les annonces que nous publions dans les journaux ou les affiches que nous faisons distribuer à domicile de temps en temps et en vous rendant chez nous pour profiter des offres faites.

Pour la fin de cette semaine nous avons mis en vente un grand nombre d'articles dans tous les rayons et pour tout détail veuillez lire les affiches distribuées.

La Maison Blanche

Magasin à rayons

13, 15, 17, 19, AVENUE PROVENCHER, SAINT-BONIFACE
Téléphones Main 878—879

ABONNEZ-VOUS A LA "LIBERTE"
$1.50 PAR ANNEE

A LOUER

Maison de quatre chambres, avec eau et électricité. Très confortable. Ecurie sur le lot. S'adresser à
C.-A. Gareau,
410 rue du Collège,
Saint-Boniface.

ON DEMANDE

Une servante pour ouvrage général. Bon salaire. S'adresser à
Mme J.-A. Dupuis,
193 rue Arlington, Winnipeg.
Tél. Shebrooke 3694.

J.-A. HEBERT
ASSURANCES
273½ avenue Portage Tél. Main 4576

A VENDRE

Maison à vendre, avec étable et puits. Très bien située, près de l'église. Pour tous renseignements, s'adresser à
Mme Girardin,
Dunrea, Man.

GARCONS DE FERME

On demande un ou deux hommes pour aider aux travaux de ferme durant l'hiver. Peu d'ouvrage. Salaire modéré. S'adresser à la **Liberté**, ou
Jos.-A. Cormier,
La Salle, Man.

Beaux restes de soie pour travaux de mosaique (Crazy Patchwork). Très bel assortiment de restes de bonne grandeur et bons pour courte-pointe, taies de sofa, coussin, etc. Gros paquet: 25 sous; 5 paquets pour $1.00.
PEOPLES SPECIALTIES CO.
Département 14 Casier 1836
Winnipeg, Man.